

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration  
19 mai 2022**

- **Présent.e.s** : M. AUGER, Mme CHAUMILLON, Mme CLINKX, Mme DELLAC, M. D'ANJOU, Mme DAVALO (représentant Mme ROBERT-HAUGLUSTAIN), M. GAILLARD, M. GIL, M. GOMEZ, Mme LEVEQUE (représentant Mme TEMEL), Mme PERROT, M. SALICHS (représentant Mme AZOUG), M. STURM.
- **Excusé.e.s** : Mme DEVEAU, M. PERNOT, M. JEUNEMAÎTRE
- **Invité.e.s** : M. BRION, responsable administratif et financier, Mme LAUFER (Commissaire aux Comptes), M. MEIER, directeur, M. PARISOT (administration du Conseil départemental),

Mme CHAUMILLON, présidente, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- I - CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- II – APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS  
TOURISME
- III – BILAN D'ACTIVITE 2021 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2022
- IV – AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU  
TOURISME ET DES LOISIRS
- V – ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021
- VI - QUESTIONS DIVERSES

<b>I - CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</b>
--

Mme CHAUMILLON rappelle que l'article 14 de nos statuts prévoit que l'Assemblée générale se réunit une fois par an, et qu'elle est convoquée par le conseil d'administration qui en détermine l'ordre du jour.

Il prévoit également que l'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration, entend les rapports d'activité et financier de l'année écoulée et les approuve.

L'assemblée générale doit enfin être informée du programme d'activités et du projet de budget de l'année en cours.

Au terme de l'article 14 des statuts de Seine-Saint-Denis Tourisme, **Mme CHAUMILLON** propose ainsi au Conseil d'administration :

1/ de CONVOQUER l'Assemblée générale de Seine-Saint-Denis Tourisme :

**Le jeudi 30 juin 2022, à 15h,  
à La cité maraîchère de Romainville**

2/ d'en ETABLIR l'ordre du jour suivant :

- I – BILAN D'ACTIVITE 2021 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2022
- II – APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021
- III – INFORMATION SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2022
- IV – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- V – QUESTIONS DIVERSES

**Mme CHAUMILLON** propose que la tenue de l'Assemblée Générale dans le cadre de la cité maraîchère de Romainville soit l'occasion de proposer des visites du site et d'aborder les questions liées au tourisme durable.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration CONVOQUE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à la date et avec l'ordre du jour proposés.**

<b>II - APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION A SEINE-SAINT-DENIS TOURISME</b>
--

**Mme CHAUMILLON** rappelle qu'aux termes des statuts de Seine-Saint-Denis Tourisme adoptés le 24 juin 2019, sont membres de droit de l'association :

- Le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Deux Vice-Présidents du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ou conseillers départementaux délégués désignés par son Président
- Quatre représentants du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Le Président du Comité régional du tourisme Paris-Ile-de-France ou son représentant
- Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie Seine-Saint-Denis
- Un représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis
- Un représentant des offices de tourisme et syndicats d'initiative dotés de la personnalité morale en Seine-Saint-Denis et un représentant de leur union départementale

Il est également rappelé que lors de ses réunions du 27 novembre 2019, du 2 mars 2020, 10 septembre 2020, 15 avril 2021 et 2 décembre 2021, notre Conseil d'Administration a procédé à l'approbation des demandes d'adhésion suivantes à Seine-Saint-Denis Tourisme :

*Pour les Collectivités :*

- La Ville de Bobigny
- La Ville de L'Ile-Saint-Denis
- La Ville du Raincy
- La Ville de Tremblay-en-France
- La Ville de Livry-Gargan
- La Ville de Neuilly-Plaisance
- La Ville de Noisy-le-Sec,
- La Ville de Sevran
- Est Ensemble
- Plaine Commune

*Pour les Grands équipements culturels :*

- Le Centre des Monuments Nationaux
- Le Musée de l'Air et de l'Espace Le Bourget
- Le Parc de La Villette
- Le Stade de France

*Pour les Organismes de formation :*

- L'ENS Louis Lumière
- L'Institut National du Patrimoine
- L'Université Sorbonne Paris-Nord (ex-Paris 13)

*Pour le Secteur de l'hôtellerie :*

- La Maison Montreau
- Le Novotel Paris Est

*Acteurs de l'aménagement du territoire :*

- Sequano Aménagement
- SPL Le Bourget Grand Paris

*Pour les Entreprises :*

- Aéroports de Paris
- Air-France
- Canauxrama
- Paris Canal
- La RATP

*Pour les Associations :*

- Anardana
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif Français 93
- L'Echappée Belle
- La Fédération Nationale de Randonnée Pédestre 93
- Le Mvmt National de Lutte pour l'Environnement 93
- La Ferme ouverte de Saint-Denis (Fermes de Gally)
- Le Comité départemental de Canoé-kayak

Depuis la dernière réunion de notre Conseil d'Administration, six demandes d'adhésion nous sont parvenues :

- ✓ La Ville des Lilas,
- ✓ La Ville de Pantin,
- ✓ La Ville du Pré-Saint-Gervais
- ✓ La Ville de Saint-Denis,
- ✓ La Cité des Sciences et de l'Industrie Universcience
- ✓ L'association Bas L'aile de Romainville

**M. PARISOT** demande des informations au sujet de l'association Bas L'aile.

**M. MEIER** précise que la demande d'adhésion nous est parvenue directement, accompagnée du montant de la cotisation. Ne connaissant pas directement cette structure, nous avons pris contact avec sa responsable, qui nous a expliqué avoir eu recours à plusieurs reprises aux visites proposées par Seine-Saint-Denis Tourisme et, constatant que l'adhésion y était possible, avoir souhaité nous rejoindre. Nous n'avons pas relevé de motif de nous y opposer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration APPROUVE l'adhésion de ces nouveaux membres à Seine-Saint-Denis Tourisme.**

### **III – BILAN D'ACTIVITE 2021 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2022**

**M. MEIER**, directeur, expose :

L'année 2021 est restée fortement impactée par la crise sanitaire, avec des périodes de suspension totale de l'activité, plus courtes qu'en 2020, et des périodes de fortes restrictions quant aux jauges des activités.

Les secteurs des loisirs et de la culture ont également été impactés par des protocoles sanitaires contraints, et en particulier par l'obligation de présentation d'un passe sanitaire valide.

La période estivale est restée toutefois relativement épargnée et l'Eté du canal a pu renouer avec un dispositif – certes ajusté – de navettes fluviales.

L'activité hôtelière et événementielle est restée très basse, notamment du fait de l'absence d'arrivées internationales significatives.

Nous avons continué à développer des produits adaptés à ce contexte : visites virtuelles, visites à jauges réduites, etc. Des dispositifs de soutien aux activités touristiques et de loisirs, financés par le département de la Seine-Saint-Denis (Bel été solidaire et olympique), par la Ville de Paris (opérations Suivez le Guide et Mercredi j'ai bateau), et par le Comité régional du Tourisme (opération spécial été) ont contribué au maintien d'une forte activité sur la plateforme #ExploreParis, qui enregistre au terme de l'année 2021 son plus haut résultat, supérieur à celui de 2019 qui était une année record, en terme de nombre de visites proposées et de nombre de visiteurs. Le chiffre d'affaires a retrouvé, à peu près, son niveau de 2019.

L'activité groupes, qui plus que les réservations individuelles nécessite de la visibilité, est restée affectée, mais connaît des signes de redémarrage depuis fin 2021.

Au cours de l'année 2021, les services de Seine-Saint-Denis Tourisme ont continué à sortir progressivement des situations d'activité partielle. Le télétravail a prévalu lorsque son principe en était généralisé à la demande du gouvernement, c'est-à-dire jusqu'à l'été 2021, puis à la demande du CSE un accord d'entreprise instaurant la possibilité d'une dose de télétravail pour les missions qui le permettent a été signé. Cet accord prévaut aujourd'hui, doit faire l'objet d'une clause de revoyure au printemps 2022 et a vocation à être pérennisé.

Nous avons également pu reprendre progressivement nos activités de promotion du tourisme d'agrément, de commercialisation des cases dans le réseau de diffusion France Brochure Système. Les donations à l'Eté du Canal au titre du sponsoring ou du mécénat ont à nouveau été impactées, même si l'on ressent un redressement des contributions pour l'édition 2022.

La campagne d'adhésions à Seine-Saint-Denis Tourisme, qui avait été suspendue en 2020, a pu être relancée, notamment en direction des collectivités ;

En revanche, plusieurs axes de travail sont demeurés très perturbés par le bouleversement des situations provoquée par la crise :

- ✓ La promotion des lieux d'exposition et de conférence,
- ✓ La promotion des lieux culturels ;

- ✓ La collecte de recettes liées aux réservations d'hôtels ;
- ✓ La mise en réseau des établissements hôteliers afin notamment d'impulser des démarches écoresponsables ;
- ✓ le travail d'accompagnement des collectivités en vue d'une extension de la collecte de la taxe de séjour.

Sur Internet, nous avons cessé les contrats de publicité. En effet, les consultations de nos pages s'effectuant désormais de façon très majoritaire sur des téléphones mobiles, l'affichage de la publicité s'avère intrusive et complique l'expérience utilisateur, d'une part et d'autre part, les contenus qui s'affichent se trouvent être parfois à l'opposé de l'éthique et des valeurs que nous cherchons à promouvoir.

## **1/ Relations sociales internes à l'agence : entre retour à la normalité et accord sur le télétravail**

En dépit d'une activité touristique et d'une offre de loisirs restés chaotiques en 2021, nous n'avons pas eu à recourir à de l'activité partielle, contrairement à l'année 2020. L'équipe dans son entier est restée mobilisée pour travailler à adapter l'offre, accompagner les partenaires, anticiper les moments de reprise ou de rebond, maintenir ou reconstruire les liens entre acteurs.

Nous avons connu de longues périodes de télétravail généralisé, que nous avons aménagées de telle sorte que chaque salarié puisse disposer, s'il en ressentait le besoin, d'une journée « soupape » hebdomadaire lui permettant de garder un lien physique avec ses collègues.

L'expérimentation prolongée de ce mode de travail à distance imposé par la situation sanitaire et les dispositions gouvernementales, a fait naître au sein d'une partie de l'équipe le désir de réfléchir aux moyens d'introduire de façon pérenne une dose de télétravail dans nos organisations, par anticipation du retour à la normalité. Un dialogue social a ainsi été mené à la fin de l'été 2021 qui a débouché sur un accord d'entreprise introduisant et encadrant une dose de télétravail. Cet accord permet aux salarié.e.s de bénéficier, s'il.elle s le souhaite, d'un maximum de deux jours de télétravail par semaine, à condition d'assurer un minimum de trois jours de présence au bureau ou sur le terrain.

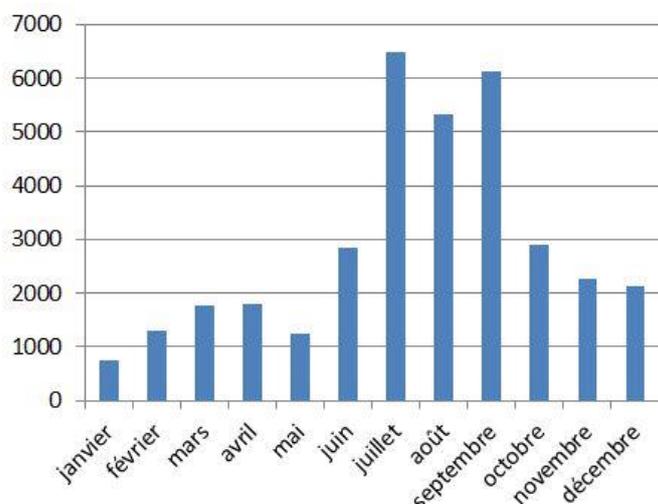
Ce mode d'organisation, s'il répond à des aspirations grandissantes au sein de l'agence parmi les salarié.e.s (moins de perturbations interpersonnelles dans la gestion de certains dossiers, exemption de la charge des transports publics jugée lourde au quotidien, sentiment de mieux s'épanouir...), ne va pas sans poser des difficultés d'organisation en affaiblissant les temps d'échange et de partage, et l'année 2022 devra être mise à profit pour identifier et mettre en place des leviers de possible compensation (acquisition de moyens numériques mieux adaptés à la mixité présentiel-distanciel, temps de partage transversal plus fréquents – en plénières ou en groupes de travail –, journées de présence mieux réparties, etc.) et d'ajuster le dispositif mis en place.

## **2/ Les visites d'#ExploreParis renouent avec un développement significatif**

En 2021, la fréquentation #ExploreParis pour la partie Seine-Saint-Denis Tourisme s'élève à 35.003 personnes, réparties sur 3.044 visites. Soit un nombre moyen de visiteurs de 11 personnes par activité.

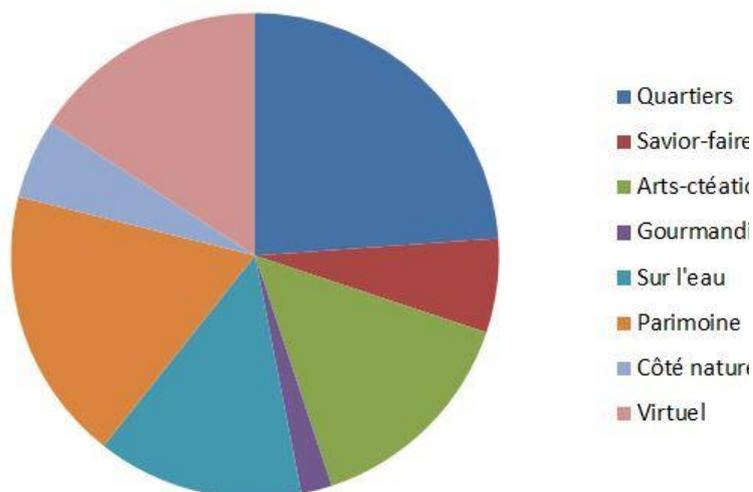
On note que, malgré la situation sanitaire, la fréquentation a presque doublé (+98%) par rapport à 2020 et a dépassé la fréquentation de 2019 (+11,6%). C'est le virtuel qui a permis de maintenir

un niveau minimum d'activité en début d'année, le présentiel ayant repris de l'importance à partir de juillet, comme le montre le graphique suivant :



La répartition par catégorie montre que les thématiques les plus représentées sont les balades de quartier et les visites patrimoine. Viennent ensuite le virtuel, et les catégories Arts-crédation et Sur l'eau :

	% de l'offre
Quartiers	24
Savoir-faire	6
Arts-crédations	15
Gourmandises	2
Sur l'eau	14
Patrimoine	18
Côté nature	5
Virtuel	16



Notons que l'activité de Seine-Saint-Denis Tourisme représente en 2021 62% de l'offre globale d'#ExploreParis et 66% de la fréquentation.

#### a. des visites virtuelles à la qualité appréciée

L'offre virtuelle a été développée en 2020 pour faire face à la crise sanitaire. Il s'agissait à la fois de maintenir un revenu (même minime) pour nos partenaires et de conserver le lien avec nos publics.

L'offre virtuelle a constitué l'essentiel de l'activité de janvier à avril 2021, pour devenir anecdotique à partir de juillet avec la reprise du présentiel.

Seine-Saint-Denis Tourisme a proposé 462 visites virtuelles sur #ExploreParis en 2021 soit, expérience aidant, 80% de plus qu'en 2020. En termes de fréquentation, cela se traduit par une augmentation de 114% puisque l'on passe de 3.002 personnes en 2020 à 6.426 en 2021.

Au total, le virtuel représente près de 18,5% de la fréquentation de l'année 2021.

## **b. un retour attendu des visites en présentiel**

En 2021, les 2.582 visites en présentiel représentent une fréquentation de 28.577 personnes.

La répartition géographique de l'offre indique que 51% des visites réalisées se déroulent en Seine-Saint-Denis (55% de la fréquentation), contre 31% d'offres programmées à Paris (20,5% de la fréquentation). Pour le reste : le virtuel représente 15% de l'offre 2021, et les Hauts-de-Seine 3%.

Le gratuit représente 44% de l'offre en présentiel et 58% de la fréquentation ; le payant représente 56% de l'offre en présentiel et 42% de la fréquentation.

### **Zoom sur les Journées européennes du patrimoine**

Pour les JEP 2021, Seine-Saint-Denis Tourisme a programmé 277 visites (+56% par rapport à 2020 et +123% par rapport à 2019) et 241 visites ont effectivement eu lieu (contre 163 en 2020 et 110 en 2019). Cela représente une fréquentation de 3.194 personnes (soit +62% par rapport à 2020 et +49% par rapport à 2019). Une très belle édition donc !

## **c. un coup de pouce dans le cadre des dispositifs de relance**

L'offre de visites en présentiel a bénéficié en 2021 du soutien de trois opérations de relance, l'une du CRT, les deux autres de l'OTCP :

- ✓ Opération de relance du CRT : « 1.500 visites guidées »

Avec l'opération « 1500 visites guidées », le CRT a voulu participer à la relance de l'activité des guides-conférenciers titulaires d'une carte professionnelle. Le dispositif était le suivant : le CRT achetait des visites guidées pour qu'elles soient proposées gratuitement au public, notamment via #ExploreParis.

L'opération estivale ayant été lancée tardivement, nous avons valorisé uniquement des offres existantes en demandant de nouvelles dates aux guides sélectionnés. Puis le CRT nous a proposé de prolonger l'opération pour les vacances de Noël ce qui nous a permis de développer de nouveaux thèmes de visite valorisant la petite couronne. Par exemple : la métamorphose de Pantin, Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers, le patrimoine industriel de Montreuil... Nous avons ainsi profité de cette opération pour « tester » de nouvelles balades urbaines qui ont ensuite été intégrées à notre catalogue d'offres payantes.

Au total, Seine-Saint-Denis Tourisme a bénéficié de l'opération de soutien du CRT pour 61 visites : 41 pendant l'été + 20 à Noël.

### Zoom sur le partenariat d’#ExploreParis avec le CMN

Déjà présent sur Explore Paris avec la basilique de Saint-Denis et, plus ponctuellement, avec le château de Champs-sur-Marne, le centre des monuments nationaux a élargi sa présence sur notre boutique à la faveur de l’opération proposée par le CRT : en effet, nous avons intégré la chapelle Expiatoire (et le château de Vincennes pour le 94 ainsi que la maison des Jardies pour le 92). Le dispositif CRT offrant la visite guidée, seul le droit d’entrée restait à la charge des clients et cela a eu un très bel effet sur la fréquentation.

Entre la basilique (visite guidée + visite de l’orgue + visite en musique), la chapelle Expiatoire et le château de Champs-sur-Marne, nous avons enregistré en 2021 près de 930 réservations sur #ExploreParis, qui ont généré de très beaux commentaires.

Ce partenariat fructueux devrait se poursuivre en 2022.

### ✓ Opérations de relance de l’OTCP

Toujours dans une démarche de soutien aux acteurs du tourisme, l’OTCP a été à l’initiative de deux opérations de relance, l’une à destination des guides, l’autre à destination des armateurs fluviaux.

Des campagnes de communication (relations presse, affichage, réseaux sociaux…) ont accompagné chacune des deux opérations.

#### ➔ « Cet été, laissez-vous guider »

Pour la période estivale, l’OTCP a consacré un budget de 9.000€ au financement d’un code promo de 50% valable sur la boutique #ExploreParis (hors croisières et virtuel). Le budget a été consommé en trois semaines.

Bilan : l’opération a généré 593 commandes sur Explore Paris et un apport de 256 nouveaux clients.

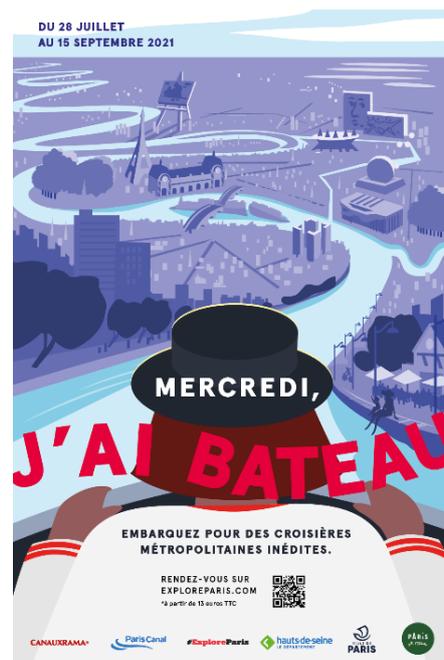


#### ➔ « Mercredi, j’ai bateau »

Pendant la période estivale également, cette opération avait pour but de valoriser l’axe Seine et le lien entre les territoires métropolitains en relançant l’activité des croisiéristes (Paris Canal et Canauxrama). L’opération s’est déroulée sur sept mercredis, entre juillet et septembre.

Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé trois croisières le 25 août avec Paris Canal et trois croisières le 15 septembre avec Canauxrama : 123 billets ont été vendus en tout.

Le financement de l’OTCP comprenait l’achat de places redistribuées gratuitement aux publics du champ social. Pour le 93, 153 places ont été offertes à des centres de loisirs, des EPAHD, des associations caritatives ou encore aux séniors porteurs de la carte IKARIA.



#### **d. un partenariat prometteur avec le Pass Culture**

Dans une démarche d'élargissement des publics et de rajeunissement de son fichier, #ExploreParis a commencé à référencer des offres sur le Pass Culture dès juin 2021. Notons que le dispositif est très lourd à suivre puisqu'il n'existe pas d'API. Cela signifie qu'il faut à la fois entrer à la main chaque nouvelle offre à référencer, et qu'il faut reprendre chacune des commandes et créer manuellement le compte de chaque nouveau client.

Cela étant, ce nouvel axe de développement nous apparaît très satisfaisant et nous souhaitons mener ce partenariat encore plus loin en 2022.

Sur les 740 réservations enregistrées, 454 ont été confirmées (soit un taux d'annulation de 38,65%).

Les offres qui remportent le plus de succès sur le Pass Culture sont :

- Les croisières commentées : 322 places vendues
- La visite du nouveau tribunal de Paris par Lora Romano : 52 places vendues
- Les visites proposées par Donatien Schramm : 37 places vendues

A noter pour 2022 :

- ✓ les conditions d'annulation évoluent (les jeunes ont désormais 48 heures pour annuler leur réservation à partir de leur date d'achat, auparavant ils pouvaient annuler jusqu'à 48 heures avant la date de l'activité – d'où un taux d'annulation important en 2021).
- ✓ et le Pass Culture met en place un « comité de conformité » qui écarte désormais les offres incluant toute forme de dégustation. Nous ne pourrions donc plus proposer à l'avenir les croisières repas ou autres balades autour du chocolat.

#### **e. le TOP des ventes**

- **Top 10 des offres payantes**
  - ✓ Le nouveau Tribunal de Paris signé Renzo Piano
  - ✓ Croisière Street Art sur le canal de l'Ourcq dans le cadre de l'Été du Canal
  - ✓ Croisière du canal Saint-Martin à la Seine, le meilleur des deux mondes
  - ✓ Ciné tarmac et nocturne Grande Galerie au Musée de l'Air et de l'Espace
  - ✓ Croisière à la découverte du Canal Saint-Martin et sur la Seine
  - ✓ Aux Belles Poules, une ancienne maison close des années 1920
  - ✓ Croisière du Vieux Paris sur le Canal Saint-Martin
  - ✓ Visite-conférence de la basilique cathédrale de Saint-Denis
  - ✓ La vie HLM, exposition immersive de l'Amulop à Aubervilliers
  - ✓ La Fondation Cherqui, une collection hors norme d'art optique et cinétique à Aubervilliers



#### Zoom sur l'Amulop

L'Amulop (association pour un musée du logement populaire) nous a confié la billetterie de son exposition *La vie HLM*, une expérience immersive installée dans des appartements de la cité des 800 à Aubervilliers. L'Amulop propose deux visites : l'une dans le logement reconstitué de la famille Croisille, l'autre évoquant l'histoire de trois familles à des époques différentes. En 2021, l'Amulop a enregistré près de 500 réservations via Explore Paris.

- **Top 5 gratuit (hors virtuel et concerts flottants)**
  - ✓ La Grande Rando du parc des Hauteurs
  - ✓ Visite guidée HOTEL SAHARA aux Magasins généraux
  - ✓ Le mémorial de la Shoah à Drancy
  - ✓ Randonnée Ourcq – La Villette
  - ✓ « Pleins Feux », l'exposition des artistes en résidence à la Fondation Fiminco

#### Zoom sur la Grande Rando du parc des Hauteurs financée par Est Ensemble

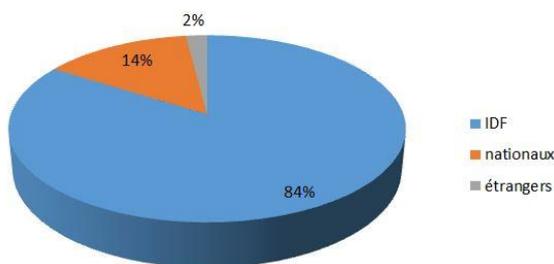
Le 26 septembre 2021, la Grande Rando du parc des Hauteurs a enregistré 728 inscriptions, auxquelles on peut ajouter les 183 participants des Petites Traversées ayant eu lieu pendant l'été.

Profil des participants : plus de 53% sont domiciliés en Seine-Saint-Denis, autour de 30% viennent de Paris. Age moyen : 52 ans.

### f. Le profil des visiteurs Explore Paris

En 2021 :

- 84% des clients sont originaires d'Ile-de-France (*Paris + petite couronne = 73%*)
- 14% des clients sont des touristes français
- 2% des clients sont des touristes étrangers



### 3/ Partenariat étroit de Seine-Saint-Denis Tourisme avec les collectivités

Lors de cette année 2021, marquée encore par une période de confinement partiel sur le 1<sup>er</sup> semestre, Seine-Saint-Denis Tourisme a travaillé activement avec les collectivités autour d'une programmation d'offres en virtuel et en présentiel.

Avec Est Ensemble : Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé, avec le CDRP 93 et le Voyage Métropolitain, la 3<sup>ème</sup> Grande Rando du Parc des hauteurs entre le Parc Lucie Aubrac et le parc Montreau à Montreuil, le 26 septembre 2021.

450 participants ont suivi ce parcours rythmé par une dizaine d'interventions animées par des associations et des guides. Plus de 53% des participants étaient Séquano-Dionysiens, dont 38,6% d'habitants d'Est Ensemble. En complément, et toujours au titre de la valorisation du Parc des Hauteurs, a été expérimentée en 2021 la 1<sup>ère</sup> édition des « Petites Traversées, aventures imaginées par 20 associations locales en partenariat avec Est Ensemble et ses communes, Cuesta, Agence Ter, GONGLE, le CDRP 93 et Seine-Saint-Denis Tourisme. #ExploreParis a été utilisée pour les inscriptions des 10 Petites Traversées qui se sont déroulées entre le 26 juin et le 29 août 2021, animées en binôme réunissant acteurs culturels et acteurs du milieu sportif. 53% des participants aux Petites Traversées étaient habitants de Seine-Saint-Denis.



**Zoom sur les commentaires postés sur cette Grande Rando et les Petites Traversées**

*Sur la Grande Rando : Des chemins que je n'aurais jamais empruntés seule, à travers des sentes, des bois, des sentiers improbables. Et des surprises, ce regard de l'aqueduc de la Dhuy après avoir grimpé les jardins de la Boissière, le chantier du viaduc de la RATP, l'histoire des internés du Fort de Romainville et cette histoire de Bobigny depuis le belvédère. Que d'histoires apprises, qui me donne envie de revenir, de me balader et d'approfondir. Merci pour cette belle initiative*

*Sur les Petites Traversées / Traversée de la Ville Nature au départ de la Mairie des Lilas  
Un moment suspendu et magique en compagnie d'un randonneur chevronné et d'une artiste inspirante :) Promenade dans le Parc des Hauteurs, ou "l'ambition d'une ville en transition".  
Merci. Marcher en ville (Paris/93) en votre compagnie fût un grand plaisir fait de découvertes, de beaux instants d'observation et de création, de partage, d'anecdotes urbaines savoureuses...*

Seine-Saint-Denis Tourisme a continué à travailler étroitement avec Est Ensemble à la valorisation de la Plaine de l'Ourcq, notamment dans le cadre de L'Été du Canal.

De nombreuses balades ont été programmées, en virtuel et en présentiel, sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble, sur toute l'année 2021.

Avec Plaine Commune : Seine-Saint-Denis Tourisme participe activement au comité de pilotage Tourisme et Patrimoines de Plaine Commune, en coopérant avec l'EPT et son office de tourisme dans de nombreux domaines : richesses fluviales, agriculture urbaine, savoir-faire, ateliers de démonstration de l'association *Suivez la flèche*, développement des projets de l'association régionale des cités-jardins...

Pour la 10<sup>e</sup> édition du Printemps des cités-jardins qui s'est déroulée en juin 2021, Seine-Saint-Denis Tourisme a pris des inscriptions sur #ExploreParis pour l'ensemble des balades programmées.

Seine-Saint-Denis Tourisme accompagne l'Amulop (l'Association pour un musée du logement populaire) pour faire venir le grand public à l'exposition *La Vie HLM*. En 2021, 477 personnes sont venues, via #ExploreParis, entre fin octobre et fin décembre. Seine-Saint-Denis Tourisme travaille également étroitement avec la Fondation Cherqui qui souhaite accueillir plus de visiteurs : la Fondation, qui a proposé des visites à partir de fin octobre, a accueilli, via #ExploreParis, 263 visiteurs, en 2021.

Seine-Saint-Denis Tourisme continue son partenariat avec le CMN et la Basilique de Saint-Denis en prenant des inscriptions pour les différentes offres : visite de l'orgue, visites chantées avec Grégoire Ichou et visites guidées.

Avec l'ensemble des mairies : un travail d'accompagnement a été mené avec les villes du territoire autour de leurs différents projets dans le champ du patrimoine, des loisirs et de la culture. La plateforme #ExploreParis s'est mise à leur disposition pour toutes leurs activités de visites ou balades.

#### Actions sur la Marne :

Seine-Saint-Denis Tourisme continue d'appuyer l'événement annuel des Passeurs de Marne, mené par l'association Au Fil de l'Eau, avec en 2021 les communes de Gournay-sur-Marne et de Noisy-le-Grand, avec des croisières en boucle depuis Noisy-le-Grand. Ce projet est mené dans le cadre d'un chantier d'insertion accueillant 4 ETP, et un total de 12 personnes accompagnées, dont 80% au chômage de plus de deux ans et 60% d'allocataires du RSA. Les salariés en insertion travaillent sur plusieurs activités : navigation, animation, écologie-rivière, entretien et réparation.

En 2022, la Ville de Neuilly-Plaisance rejoindra le dispositif de Passeurs de Marnes, proposant un bateau entre Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand et un deuxième bateau entre Noisy-le-Grand et Gournay-sur-Marne.

Seine-Saint-Denis Tourisme est membre du collectif Cap sur la Marne avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, l'Office de Tourisme Paris Vallée de la Marne et l'Office de Tourisme Marne-et-Gondoire. En 2021, le collectif Cap sur la Marne a organisé deux grandes marches.

#### **Zoom sur les Grandes marches de Cap sur la Marne**

- Une première, le 3 juillet, s'est déroulée entre Chelles et Nogent-sur-Marne, en passant par Gournay-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne. Au programme : la visite du parc de la Haute-Ile, une brasserie artisanale de Noisy-le-Grand et des kilomètres de berges naturelles bordées de villas de villégiature.
- Une seconde, le 11 juillet, a proposé de découvrir le territoire entre Chelles et Lagny-sur-Marne.

Cap sur la Marne a également programmé, en 2021, plus de 50 croisières entre Joinville-le-Pont et Lagny-sur-Marne, avec à leur bord plus de 700 passagers.

En 2022, le collectif Cap sur la Marne programme un événement sur le week-end des 11 et 12 juin, avec balades à pied, à vélo et descente en kayak. Cet événement intitulé « La Grande Aventure » propose également aux participants de bivouaquer sur la base de loisirs départementale de Seine-Saint-Denis, située à Champs-sur-Marne. Les croisières 2022 de Cap sur la Marne se dérouleront entre mai et octobre.

#### **4/ L'activité en direction des groupes**

##### **Contexte**

Il convient de souligner qu'entre fin 2020 et début 2021, Seine-Saint-Denis Tourisme a été la seule ADT à maintenir son activité et à générer un chiffre d'affaires, et ce, grâce à une offre virtuelle développée en premier pour des publics individuels, puis proposée à notre clientèle groupes.

L'année 2021 a été marquée, une nouvelle fois, par les conséquences de l'épidémie de Covid-19, aussi bien sur la fréquentation que sur la façon de travailler. En effet, l'année a été marquée par la gestion des nombreux reports de 2020, ainsi que par une frilosité persistante de la part des groupes, notamment séniors. Par ailleurs, l'équipe a changé de logiciel et s'est dotée de Tourbiz. Il a fallu entièrement reconfigurer les produits et enregistrer les descriptifs. Adopté en janvier 2021, le logiciel Tourbiz est dorénavant maîtrisé par l'équipe.

##### **Fréquentation**

En 2021, 728 dossiers ont été créés. Le taux de transformation en visites réalisées est de 31% avec 223 groupes reçus (soit une augmentation de 56% par rapport à 2020 – année très difficile avec 143 groupes seulement – sans toutefois rattraper les 483 groupes de 2019, année exceptionnelle).

Parmi les 223 dossiers confirmés, notons 33 groupes ayant commandé une visite virtuelle et 28 groupes enregistrés dans le cadre du Bel Eté Solidaire et Olympique.

Au total, l'activité groupes a représenté plus de 6.200 participants.  
Soit une moyenne de 28 participants par visite (contre 26 en 2020).



##### **Zoom sur le Bel été Solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis**

En 2021, Seine-Saint-Denis Tourisme a participé, pour la deuxième année consécutive, au Bel été Solidaire et Olympique du département en proposant une offre de croisières et de balades urbaines aux publics les plus fragiles.

Dans ce cadre, plus de 1.800 personnes ont été accueillies (sur 34 croisières et 4 balades).

##### **Chiffres d'affaires :**

Le chiffre d'affaires de l'année 2021 s'élève à 120 526,75€.

### **Top 10 des visites :**

- ✓ le nouveau tribunal de Paris par Lora Romano
- ✓ les coulisses du stade de France
- ✓ l'exposition *Napoléon* à la Villette
- ✓ la visite de l'aéroport Roissy CDG
- ✓ la croisière sur le canal Saint-Martin par Paris Canal
- ✓ les coulisses du Printemps
- ✓ les Belles Poules
- ✓ le musée de l'Air et de l'Espace
- ✓ la basilique de Saint-Denis
- ✓ le Vieux Paris, croisière Canauxrama, pour les scolaires

### **Promotion :**

Trois éducteurs ont été réalisés en 2021 : le premier s'est déroulé sous le format d'un webinaire au 1<sup>er</sup> semestre pour mettre en valeur les visites virtuelles ; les deux suivants se sont déroulés en présentiel à l'automne pour accompagner le début de reprise (nouvelle visite « Chocolat » de Donatien Schramm le 30 septembre ; découverte de Pantin avec Delphine Lanvin puis visite-dégustation à la brasserie Gallia le 25 novembre). Des demandes de devis en ont découlé.

Le service a également participé au Forum des loisirs culturels franciliens, aux côtés de l'équipe promotion, en septembre 2021.

Dans le cadre du Club ADN Destination Groupes :

- le service groupes de Seine-Saint-Denis Tourisme a participé à deux éducteurs au format webinaire en avril et juin 2021
- le service groupes est investi dans le groupe de travail national sur la GRC (gestion relation clients)
- supports de communication : mise à jour de la plaquette groupes du club + mise en avant de l'éducteur chocolat dans une newsletter au 2<sup>e</sup> semestre
- les travaux ont repris à l'automne 2021 à l'occasion d'un séminaire en région (le premier depuis deux ans) pour préparer l'organisation du 25<sup>e</sup> workshop Destination Groupes qui aura lieu au Panthéon à l'automne 2022.

### **Perspectives 2022 :**

- ✓ La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à de nombreuses visites d'entreprises pour lesquelles il va falloir reprendre un travail de sensibilisation en 2022.
- ✓ En matière de développement des publics, un effort va être mis en place en 2022 sur l'enrichissement ou la constitution de nouveaux fichiers. A commencer par le fichier scolaire pour capitaliser sur la formation CRT qui a été suivie par l'équipe en janvier 2021, et le fichier « champ social » en vue de la 3<sup>e</sup> édition du Bel été solidaire et olympique de la Seine-Saint-Denis.
- ✓ La brochure 2023-2024 sera lancée à l'automne 2022. Elle mettra en avant l'actualité du territoire, notamment la préparation des JOP 2024 ou encore l'ouverture de l'ancienne gare de déportation de Bobigny.

### **5/ L'Été du Canal 2021 : entre regain et innovation**

La 14<sup>e</sup> édition de l'Été du Canal s'est déroulée du samedi 3 juillet au dimanche 15 août 2021.

### **13.000 passagers enregistrés à bord des navettes fluviales**

Dans un contexte sanitaire toujours très incertain, l'Été du Canal renouait cette année avec les navettes fluviales à bas coût (1€ le samedi, 2€ le dimanche, gratuit pour les enfants) qui ont fait sa réputation. Malgré un dispositif fortement adapté aux contraintes sanitaires (pas de départ au bassin de La Villette, jauges réduites en début d'été, port du masque obligatoire et distribution de gel hydro-alcoolique), et des conditions météorologiques souvent défavorables, **13.002 passager.e.s ont été comptabilisé.e.s au cours des sept week-ends de la manifestation** entre le Parc de la Villette et Bondy.

### **70 croisières et 3.300 passagers**

Au total, les 40 croisières-découverte de l'Été du Canal ont enregistré la participation de 1.500 passager.e.s autour des thèmes suivants : histoire des canaux à l'occasion de la célébration de leurs 200 ans, visite des œuvres de street-art qui émaillent les berges, croisières sur la Seine autour de l'Île-Saint-Denis, croisières immersives en lien avec les lieux d'expérimentation de nouvelles formes d'agriculture urbaine...

À quoi s'ajoutent les **30 croisières mises à la disposition des acteurs du champ social pour offrir un voyage en bateau gratuit** dans le cadre du Bel été solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis, grâce à une subvention exceptionnelle du Département. Elles ont bénéficié à plus de 1.800 Séquano-dyonisien.ne.s.

### **9 Concerts flottants, 50 représentations et 14.000 spectateurs**

Les neuf concerts flottants ont également fait le plein chaque week-end sur le canal de l'Ourcq. Née de la crise sanitaire à l'été 2020, cette forme de déambulation musicale, où les artistes jouent depuis la plateforme d'un bateau pour un public rassemblé sur différentes berges, et qui se prête à toutes les esthétiques, s'impose comme **un signal incontournable de l'Été du Canal**, que beaucoup choisissent de suivre d'un lieu de représentation à l'autre à pied ou à vélo.



Au total, 50 représentations ont pu être données au bassin de La Villette, au parc de La Villette, à Pantin, à Bobigny, à Noisy-le-Sec et à Bondy. Plus de **14.000 personnes ont ainsi pu profiter gratuitement de musique** classique, de jazz, de pop, de chants polyphoniques, avec des partenaires aussi variés que Banlieues Bleues, le festival Rhizomes, l'Académie des jeunes talents Jaroussky, les musiciens du Métro, l'Ensemble vocal Sequenza 9.3, l'Orchestre symphonique Divertimento, Soukmachines, les conservatoires d'Est Ensemble, etc.

Le concert flottant de Magic Malik, avec le Summer Camp de Banlieues Bleues, a clos la série le dimanche 19 septembre dans le cadre des journées de l'Odyssée.

## Des villes riveraines toujours très engagées

### A/ Bassin de la Villette, parc de la Villette et canal de l'Ourcq animés tout l'été

Bases nautiques, concerts, animations sportives et culturelles pour les familles ont été programmées du bassin de la Villette jusqu'au parc forestier de la Poudrerie. Pantin, Noisy-le-Sec et Bondy, ainsi qu'Aulnay-sous-Bois ont chacune mis en place des bases nautiques pour une durée de deux à quatre semaines, agrémentées d'espaces d'animation sportive, d'ateliers créatifs et culturels ou de scènes musicales. Bobigny renouait avec les berges du canal de l'Ourcq, après six années d'absence, en organisant Bobigny-plage, avec sa montgolfière, sa piscine et ses nombreux jeux d'eau dans le parc de la Bergère.

**Le bassin de la Villette** a été animé avec les différentes activités de Paris Plage et la baignade dans les trois bassins surveillés. Le **parc de La Villette** accueillait et fédérait des Zones d'Urgence Temporaires et artistiques.

#### A Pantin :

**Succès pour le Parc Nautique Urbain**, avec son offre de zodiacs, engins gonflables, pédalos, mini-pédalos ou encore paddle, qui a accueilli, du 17 juillet au 15 août, 9.990 personnes (4.276 en semaine, et 4.761 le WE et 953 enfants de centres de loisirs). La base nautique a également été prolongée, le temps d'une journée, à l'occasion du Salon des associations le 4 septembre : 687 participants ont ainsi pu profiter des animations sur l'eau.

**Les péniches culturelles** Antipode et Metaxu se sont installées à Pantin tout l'été, amarrées place de la Pointe, elles ont ambiancé le canal avec concerts, ateliers et petite restauration. **Du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août l'événement *Pantin sur Mer*** transformait la place de la pointe en petit village festif. Les Magasins Généraux, les péniches Antipode, Metaxu et le Barboteur ainsi que DOCK B proposaient 3 jours de rencontres, de fêtes et de jeux. Une grande diversité d'activités était proposée : base nautique, espace ludique et sportif, animations, concerts et DJ sets.

**Les Magasins Généraux ont accueilli l'exposition *Hôtel Sahara***, du vendredi 11 Juin 2021 au samedi 2 octobre 2021 : avec une résidence de 10 artistes émergents issus de pays dont le Sahara traverse une partie du territoire. L'objectif était de penser les enjeux liés au Sahara qui suscitent des fantasmes parfois très éloignés de la complexe réalité de cette vaste région.

#### A Bobigny :

**La Ville de Bobigny a organisé *Bobigny Plage***, du 17 juillet au 14 août, sur le parc de la Bergère, en semaine et le week-end (fermeture le lundi), avec une programmation culturelle (spectacles, concerts, cinéma, ateliers) et une programmation sportive, notamment autour de l'espace jeunesse.

Les différentes activités ont connu une belle fréquentation : 8.247 personnes inscrites aux activités. 7.188 personnes ont pu se rafraîchir dans la piscine. Le parc était réparti en trois espaces : l'espace enfance qui a accueilli entre 6.000 et 7.000 personnes, l'espace jeunesse qui a accueilli entre 9.000 et 10.000 personnes, et l'espace seniors qui a accueilli entre 400 et 500 personnes.

**A la Prairie du Canal**, l'association La Sauge a accueilli petits et grands durant tout l'été pour des ateliers jardins thématiques et du jardinage bénévole. Le public a également pu profiter des

Open airs tous les samedis et découvrir des artistes de la scène nationale et internationale dans un cadre champêtre.

**Sur la commune de Noisy-le-Sec**, juste à côté de la Maison du parc de la Bergère et en face du quartier Engelhard, le collectif Oremit a animé *l'Oasis d'Oremit* - lieu de vie éphémère pour l'été 2021, pensé comme un espace d'échanges, de créations et de diffusions. Plus de 1.500m<sup>2</sup> d'espace de liberté où le public a bien su en profiter !

#### **A Noisy/Bondy :**

Du **2 juillet au 1er août 2021**, les villes de Noisy-le-Sec et de Bondy ont animé les berges du canal de l'Ourcq avec des activités nautiques, sportives (paddle, base nautique, sport sur les berges avec un zoom sur les épreuves olympiques) et culturelles (animations avec la Galerie, les Compagnons du devoir, concert flottant ou concert de Nova Materia...). Les activités ont vu passer en tout 50.019 participants, dont 21.511 personnes différentes.

#### **A Aulnay-sous-Bois :**

De nombreuses activités sportives ont été proposées du 10 juillet au 25 juillet pratiquées par 8.520 personnes. Parmi ces activités, le parc nautique (kayak, pédal'eaux, radeaux, paddles, mini pédal'eaux, balade en zodiac....) a accueilli 6.744 personnes. Et les animations sportives à quai (tennis de table, tir à l'arc et speed ball) ont bénéficié à 1.269 sportifs.

Côté animations culturelles : des concerts ont été programmés les vendredis 16 et 23 juillet, des bals les samedis 10, 17 et 24 juillet et des concerts-barbecue les dimanches 11, 18 et 25 juillet.

#### **Dans le Parc forestier de la Poudrerie :**

Une exposition d'art contemporain *Poudres et forêt* a été accueillie, du 5 juin au 4 octobre 2021, dans le pavillon Maurouard. Elle proposait une immersion historique, poétique mais aussi naturaliste au cœur du parc forestier.

Côté musique, l'ensemble vocal **Sequenza 9.3** a offert un concert a cappella dans le parc le 1er août. Son répertoire « Chants de Méditerranée » réunissait des musiques propres à chaque culture du bassin méditerranéen.

Le dispositif *Activ'Été* a permis à un grand nombre de personnes de s'initier gratuitement à divers sports : escalade, zumba, baseball, parKour, tir à l'arc, sports de combat, parcours motricité, parcours d'obstacle, golf, kayak, théâtre d'improvisation...

Le **CDCK 93**, comme les années précédentes, a proposé tous les week-ends de l'été une animation de découverte sur la base de canoë-kayak de Sevrans, le long du canal de l'Ourcq. Deux offres différentes étaient proposées : les randos'kayak avec un principe de descente et navette de Claye-Souilly à Sevrans et les créneaux découvertes classiques depuis la base de Sevrans. Plus de 300 personnes ont pu profiter de ces offres et 2/3 venaient de la Seine-Saint-Denis, preuve que l'activité est pérenne et reconnue sur le territoire.

B/ Le canal Saint-Denis fête son bicentenaire avec les villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, Plaine Commune et son office de tourisme



L'esplanade du Millénaire a reçu plusieurs fois les Quartiers d'Été du Barboteur et l'Urban boat, l'AuberGraffiti Show a offert de spectaculaires performances de street-art rue Pierre Larousse le 11 juillet, la Kermesse électronique s'est faite solidaire au bassin de la Maltournée du 10 au 18 juillet, l'Orfèvrerie et le 6b ont offert une très belle programmation...

**Un été animé à Aubervilliers avec du 8 au 11 juillet :**

**La projection en plein air, le 9 juillet, du film de Sophie-Comtet Kouyaté *L'histoire, le territoire***, dans le cadre de son projet *Canal Saint-Denis, bascule d'un paysage*, darse du Millénaire.

**La péniche l'Urban Boat qui s'est amarrée 3 jours**, quai du Lot, dans le cadre du projet Station Flottante avec des ateliers, des performances, des concerts, ainsi qu'une programmation menée avec le Collectif Mu et **La Station - Gare des Mines**.

**Les croisières théâtralisées de la Compagnie Méliadès** animées le samedi 10 juillet, invitant le public à redécouvrir l'histoire du canal Saint-Denis, à l'occasion du bicentenaire.

**L'AuberGraffiti show a eu lieu le 11 juillet** durant toute la journée et proposait de nombreuses animations : des visites guidées, une scène Hip-Hop et Jam house, initiation au scratching, initiation au graffiti, balades urbaines, espace créateur, murs d'expression libre... L'évènement a rencontré un vif succès, notamment avec la réalisation d'une grande fresque de 1000m<sup>2</sup> par une vingtaine de graffeurs. L'Urban Boat était également présent à l'AuberGraffiti Show pour exposer le travail du street-artiste XKUZ sur la coque du bateau.

**Le Barboteur s'est installé à la darse du Millénaire** durant quatre week-ends proposant ateliers, concerts et DJ sets dans le cadre de ses Quartiers d'Été.



**La nouvelle ferme urbaine de la Sauge, Terre Terre**, a ouvert en juin. Au total, une soixantaine d'habitants-jardiniers ont pu louer une parcelle au Potager. 500 m<sup>2</sup> ont été cultivés en pleine terre et 300 m<sup>2</sup> cultivés en bacs hors-sol. Pensée comme un lieu de convivialité, la ferme était ouverte tous les dimanches également, aux habitants-jardiniers et aux visiteurs de passage. Le 4 juillet, la 6<sup>ème</sup> édition des 48h de l'agriculture urbaine a été fêtée à *Terre Terre*.

**Le canal a été très animé côté Saint-Denis, de la confluence au Bassin de la Maltournée :**  
**Le 6 b a fêté ses 10 ans, du 4 juin au 18 septembre 2021.** La Fabrique a rêves 2021 a été pensée comme un moment de convivialité, de transmission et de sensibilisation aux pratiques artistiques riches et diverses qu'abrite le 6b. Elle a consisté en une programmation façonnée collectivement, mobilisant les acteurs du 6b, tant internes qu'externes, dans une dynamique de co-construction de la programmation estivale. Pendant plus de trois mois, la programmation s'est déployée en extérieur sur la plage et autour du jardin, à travers des activités diverses s'adressant à un public varié : chantiers participatifs de construction, initiations artistiques, moments de fête et de convivialité.

Avec de nombreux rendez-vous : Le festival des arts vivants du 6b, les Portes Ouvertes, le Carnaval, le festival Livres en Herbe, l'été des numériques et du jeu vidéo, de nombreux Open airs, de soirées en partenariat avec le MAAD 93 et la Guinguette de l'Odysée avec des chantiers participatifs

**La Kermesse électronique** a animé le bassin de la Maltournée du 10 au 18 juillet.

**De nombreuses balades ont été proposées dans le cadre du bicentenaire du canal Saint-Denis.** L'architecte et photographe Patrick Bezzolato a notamment proposé une balade le long du canal Saint-Denis autour de ses anciennes usines dont nous trouvons encore quelques traces, et un parcours entre l'Orfèvrerie et le Musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis, qui conserve dans ses collections des traces de l'histoire de l'Orfèvrerie.

**C/ Côté Seine : croisières et riche programme sur L'Ile-Saint-Denis, dans le parc départemental et sur les berges de Seine à Epinay**

Huit croisières ont été programmées sur la Seine, au départ du 6b, avec une navigation faisant le tour de L'Ile-Saint-Denis, et passant devant Epinay, Saint-Ouen et Saint-Denis, permettant de (re)découvrir l'histoire de la batellerie, des villes traversées et des travaux en cours et à venir dans la perspective des Jeux Olympiques.

Sur L'Ile-Saint-Denis, le parc départemental fêtait ses 40 ans avec des concerts, des ateliers, les animations de Lire au Parc et le festival Un neuf trois soleil. Lil'Ô a proposé guinguettes et animations en plein air avec ateliers, visites guidées, marchés de créateurs...

A Epinay-sur-Seine, les rendez-vous des berges, du 4 juillet au 26 septembre ont permis d'animer les berges avec animations artistiques (Festival Paris l'été, concerts, cabarets...) et animations sportives (démonstration de vélo avec Undershow acrobike, initiation à la danse swing...).

**Un terrain d'expression pour une multitude d'acteurs culturels**

Plusieurs tiers-lieux culturels et actifs dans le domaine de l'écologie urbaine ont animé des fêtes et contribué à **rajeunir la fréquentation des berges des canaux** : la Prairie du canal ( animée par la Sauge, au bord du canal de l'Ourcq à Bobigny), le 6b (à la confluence de la Seine et du

canal Saint-Denis), le Jardin 21 et Kilomètre 25 (animés par Glazart aux entrées Est de Paris), la Guinguette des Grandes Serres à Pantin...

De nombreuses péniches culturelles et engagées ont apporté une contribution conviviale, éducative et culturelle aux berges du canal Saint-Denis et du canal de l'Ourcq : le Barboteur avec ses Quartiers d'été ambulants, l'Urban boat et sa Station flottante, mais aussi Metaxu et Antipode amarrées pour l'été à Pantin.



L'art contemporain a également été au rendez-vous de cette édition, avec les programmations des Magasins généraux (*Hôtel Sahara*) et de la Fondation Fiminco (*Pleins Feux*), qui ont donné lieu à plusieurs balades urbaines dédiées.

### **La presse au rendez-vous**

Cette année encore, la presse s'est largement saisie de la riche programmation de l'Eté du Canal, notamment des concerts flottants. On dénombre un total de 138 retombées médias pour une audience cumulée de plus de 445.302.796 personnes touchées (6 retombées TV, 14 retombées radio, 27 retombées dans la presse écrite, 83 retombées Web, 8 retombées réseaux sociaux).

Avec : Le Parisien, Le Figaro, Le Journal du Dimanche, BFM Paris, France3, France Inter, France Musique, France Bleue, Sud Radio, Oui FM, Time Out, Enlarge Your Paris, Sortir à Paris, Paris ZigZag, Le Bonbon...

## **6/ Le Bel été Solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis**

Comme l'année dernière, et dans le contexte d'une crise sanitaire qui a particulièrement frappé les habitant.e.s du département, Seine-Saint-Denis Tourisme s'est inscrit dans le dispositif du *Bel été Solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis*.

Cette participation s'est faite de deux façons :

Premièrement, en pavosant certaines des actions programmées dans le cadre de l'Eté du Canal (et financées sur fonds propres) aux couleurs du *Bel été* (balisage des espaces, mentions dans la communication, animation sur les réseaux sociaux).

Citons notamment :

- le dispositif des navettes fluviales (reliant le parc de La Villette à Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec et Bondy), lesquelles sont peu coûteuses et profitent à un public majoritairement défavorisé ;
- les quarante-quatre représentations données par les artistes programmés dans le cadre des concerts flottants, selon une forme qui porte une musique de qualité, relevant de diverses esthétiques, vers des publics qui fréquentent peu les lieux culturels.

Deuxièmement, en organisant des activités spécifiques gratuites, souvent *en semaine*, pour des publics précarisés en lien avec les acteurs du champ social : services municipaux, maisons de quartiers, associations caritatives, etc... (Les activités de l'Eté du canal étant organisées *en week-end* pour un public d'individuels avec réservation obligatoire via la plateforme #ExploreParis).

Le conseil départemental a apporté à Seine-Saint-Denis Tourisme une contribution plafonnée à 35.000 € au titre de ces dernières actions.

### **Bilan des opérations :**

Elles recouvrent deux catégories d'action :

- des croisières solidaires gratuites, le plus souvent commentées (histoire et transformation des canaux, héritage olympique en constitution, street-art...) ou agrémentées de performances artistiques.
- Des balades urbaines et solidaires, construites pour le public du champ social et guidées par des professionnel.le.s

Au total :

- 38 actions ont été menées
- dont 34 croisières solidaires
- 1.815 bénéficiaires ;
- 36.239 € de dépenses engagées ;
- ce qui représente environ 20 € de subvention publique par bénéficiaire.

<i>Dépenses engagées</i>		<i>Nombres d'actions</i>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>
Balades	1.530€	4	70
Croisières	34.709€	34	1745
<b>TOTAL</b>	<b>36.239€</b>	<b>38</b>	<b>1815</b>

## **7/ Journées européennes du patrimoine et Journées du matrimoine 2021**

Succès pour la 3<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre 2021. Seine-Saint-Denis Tourisme a mené un travail de coordination et de communication au profit

de l'ensemble de l'offre proposée sur le territoire par ses différents acteurs : sites patrimoniaux et culturels, associations et collectivités se sont mobilisés pour proposer un riche catalogue de sites à découvrir.

Seine-Saint-Denis Tourisme a pris des inscriptions pour une partie des visites sur #ExploreParis, enregistrant une hausse du nombre de visites proposées par rapport à 2020 et 2019 : 241 visites ont eu lieu en 2021 (contre 163 en 2020 et 110 en 2019). Cela représente une fréquentation de 3194 personnes (soit +62% par rapport à 2020 et +49% par rapport à 2019).

Parmi les offres, des lieux ouverts à titre tout à fait exceptionnel, comme l'usine KDI au centre de La Courneuve, Mozinor à Montreuil, l'ancienne gare de déportation de Bobigny, en cours d'aménagement ou encore le Campus Condorcet.

Les centres d'archives ont proposé des visites toujours renouvelées de leurs fonds :

- Le site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine a accueilli plus de 250 visiteurs ;
- 110 personnes ont découvert les spectaculaires réserves des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères à La Courneuve ;
- tandis que les Archives départementales recevaient près de 120 curieux.

Le Musée d'Art et d'Histoire Paul Eluard de Saint-Denis très actif dans la diversité de ses propositions a connu une affluence record avec plus de 360 participants. A Bobigny, le stade de la Motte et ses fouilles archéologiques ont enregistré un total de plus de 350 visiteurs, tandis que le site de l'Illustration ouvrait au public de manière exceptionnelle. La basilique de Saint-Denis et le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget ont permis à un public nombreux de pénétrer dans ces lieux magiques et chargés d'histoire.

Enfin, les Journées du matrimoine ont mis à l'honneur le parcours de Gisèle Halimi à Bobigny ainsi que l'exposition *Les Femmes, c'est tout un monde* au Musée Eugène Carrière de Gournay-sur-Marne.

Une belle couverture presse pour l'édition 2021 : l'originalité des propositions notamment autour du patrimoine industriel a déclenché une dépêche de l'AFP suscitant de longs articles dans Le Figaro, le magazine Géo, Batinfo... ainsi qu'un reportage vidéo sur LCI.

Concernant le trafic du site Internet, globalement celui-ci augmente par rapport à 2020 sur quasiment chaque page sauf quelques baisses faibles et exceptionnelles. Le trafic sur la page générale des Journées européennes du patrimoine est en augmentation par rapport à 2020 (+70% de pages vues, +64% en arrivées) mais reste en baisse par rapport à 2019 (-17% de pages vues, -15% en arrivées).

## **8/ (En)quête de Patrimoine - Qui a bâti le Grand Paris ?**

Lors de la 1<sup>re</sup> édition d'(En)quête de patrimoine en 2020, six villes partenaires avaient proposé des animations : Aulnay-sous-Bois (jeu de piste, balade virtuelle), Epinay-sur-Seine (balades en présentiel et virtuelles autour de trois thématiques différentes), Les Lilas (jeu de piste), Montfermeil (balades en présentiel et virtuelles autour de deux thématiques différentes), Neuilly-sur-Marne (balades en présentiel), Stains (balade en présentiel annulée, balades virtuelles)

Pour la 2<sup>e</sup> édition en 2021, six villes partenaires ont à leur tour proposé des animations, en partie en virtuel, en partie en présentiel : Aubervilliers (balade urbaine, livret jeu de piste), La Courneuve (rallye-photo à destination des centres de loisirs), Livry-Gargan (balade urbaine, conférence virtuelle et en présentiel), Saint-Ouen, Sevran (rallye-photo, conférence virtuelle), Villemomble (balade urbaine, livret jeu de piste)

Au total, 1.305 personnes ont participé aux animations (En)quête de patrimoine. Si la plateforme #ExploreParis a permis une communication à plus grande échelle et d'attirer un nouveau type de publics, habitants originaires de Paris mais également de départements voisins à la Seine-Saint-Denis et d'autres régions françaises, les participants restent principalement des Séquano-Dionysiens. Une partie d'entre eux a participé à ces animations par curiosité, pour découvrir un territoire nouveau, mais également par envie de découvrir leur propre ville, ou une ville voisine à la leur.

De janvier à mai 2021, des conférences virtuelles ont été de nouveau animées comme « À la découverte des belles demeures de Montfermeil », « Voyage spinassien dans le quartier du Cygne d'Enghien », « De la photographie à la carte postale, du Vieux Stains à nos jours », avec de très bons retours qualitatifs et quantitatifs.

Ces balades virtuelles elles ont fait l'objet d'un encart centré sur (En)quête de patrimoine dans Télérama (février, « Sortir à Paris »).

Les retours ont été extrêmement positifs. Les plus fréquents sont les suivants :

- Une envie de se rendre sur le terrain après avoir assisté aux conférences virtuelles ;
- Une découverte du département de la Seine-Saint-Denis sous l'angle plutôt méconnu qu'est celui de l'architecture ;
- Une demande pour que soient proposées de nouvelles conférences virtuelles (sur Montreuil par exemple, demande faite à plusieurs reprises) et balades urbaines (Le Raincy et Noisy-le-Sec ou Noisy-le-Grand) ;
- Un retour qualitatif sur l'utilité du virtuel qui est devenu pour certains participants, irremplaçable, et qui pourrait donc continuer et être proposé à un certain type de public (sénior) en parallèle du présentiel.

En juillet et en août 2021, les animations ont repris sur le terrain avec notamment un atelier rallye-photo à destination des enfants du centre de loisirs Jack Frost de La Courneuve.

Les Journées Européennes du patrimoine et les Journées nationales de l'Architecture ont été des temps forts avec l'animation de plusieurs offres « Qui a bâti Villemomble ? » (balade urbaine), « Qui a bâti Aubervilliers ? » (Jeu de piste), « Minute, pavillons ! » à Aulnay-sous-Bois (jeu de piste), « Sur les traces des bâtisseurs de Villemomble » (jeu de piste), « Sur les traces des bâtisseurs d'Aubervilliers » (balade urbaine), « Sur les traces des bâtisseurs de Livry-Gargan ».

En décembre 2021, avec la période hivernale, des conférences virtuelles ont été de nouveau proposées. Et trois balades ont été animées en présentiel, pendant les vacances scolaires.

**Quelques retours qualitatifs :**

« J'avais envie d'avoir une autre image de Montfermeil que le quartier de grands ensembles par lequel je suis passée un jour, et cette visite virtuelle a réussi à m'intéresser (...) » ; « Même en étant aulnaysienne, on ne connaît pas tout son patrimoine. Merci pour cette visite et les explications données par la conférencière » ; « Conférence très intéressante comme les 2 autres sur cette ville d'Epinay que je ne connais pas encore (...) » ; « Très bonne organisation et après-midi ludique et instructive sur notre patrimoine de Villemomble. Le rallye photo était très agréable et nous a permis de découvrir notre ville. A refaire très vite » ; « Merci beaucoup, une visite très enrichissante sur la ville de Livry-Gargan, une belle balade, (...) A bientôt sur une prochaine visite... » ; « Découverte de Gargan par le prisme de l'architecture, c'était passionnant. Bravo ! »

## **9/ Accompagnement des professionnels**

- **Les acteurs culturels**

Après une année 2020 particulièrement éprouvante, 2021 est restée très compliquée, marquée par des fermetures de salles, des jauges réduites et un grand nombre de spectacles annulés. Seine-Saint-Denis Tourisme a accompagné au mieux les différents acteurs qui composent son territoire en déployant sa panoplie d'outils de communication : bandeaux publicitaires gratuits sur le site tourisme93.com ; mise en avant de la programmation culturelle sur le site Internet et les réseaux sociaux ; relais dans la newsletter culturelle hebdomadaire.

Afin de toucher de nouveaux publics, la newsletter a été déclinée en « stories » sur le réseau social Instagram. L'amplification du contenu éditorial amorcée en 2020 s'est accentuée, et conduit à penser la newsletter *culture et loisirs* comme un véritable média culturel qui aura sa propre identité graphique dès 2022.

La diffusion des brochures culturelles dans le réseau FBS présent dans 120 lieux de culture, bibliothèques et médiathèques du département n'a été opérationnelle que par intermittence. Les rencontres-formations avec les acteurs culturels n'ont pas pu être reconduites en 2021 et reprendront en 2022, sur des thèmes qui feront l'objet de concertations avec les structures concernées.

- **L'accompagnement des professionnels de l'événementiel :**

Le secteur du tourisme d'affaire a été très impacté par la crise sanitaire, laissant les lieux fermés une grande partie de l'année. Les rares moments d'ouverture ont permis l'organisation d'un éductour mi-octobre 2021 à Pantin (Dock B, BLAST et Sand Fabrik), à destination des profils d'organisateur d'événements, des repéreurs et d'une équipe de la Mairie de Paris en charge de la plateforme *Bienvenue 2024* (qui gère les hospitalités dans la perspective des JOP Paris 2024) ; et la participation début décembre 2021 au Workshop Destination MICE du CRT. Un travail important de lobbying a été mené pour parvenir à intégrer une partie des lieux d'événements sur *Bienvenue 2024* voulue par la Ville de Paris et pilotée par l'OTCP.

**Zoom sur l'événementiel d'entreprises**

La proportion de demandes de devis pour des événements d'entreprise passant par notre site Internet est restée quasi stable par rapport à 2020 (103 demandes en 2020, 109 en 2021) très loin des chiffres de 2019 qui avait enregistré 404 demandes. Enfin un nouvel outil de promotion sous la forme d'une carte du territoire localisant les lieux d'événements, financé par quelques grands partenaires du territoire, a été créé et diffusé aux bureaux Atout France à l'international, au COJO, ainsi qu'aux associations d'entreprises du territoire (Plaine Commune Promotion, MEDEF 93-94, Clubee...).

Plusieurs actions ont été menées à destination des repéreurs pour l'activité de tournages, notamment la création de rubriques spécialisées sur le site Internet, le recensement des contacts faisant partie de l'association des repéreurs d'Ile-de-France, la prise de contact avec les responsables des tournages des villes dédiant un service à cette activité, et l'envoi de communications spécifiques (newsletters, invitation aux éductours) à cette nouvelle base de données.

- L'accompagnement des lieux de tourisme d'agrément :

La promotion auprès des professionnels du tourisme a connu un regain d'activité notable avec la participation à plusieurs salons et workshop. Seine-Saint-Denis Tourisme et ses partenaires étaient présents au Forum des loisirs culturels organisé par le CRT Paris Île-de-France le 14 septembre, au salon Elucéo au Stade de France les 2 et 3 novembre et au salon Elucéo Lille les 12 et 13 octobre pour toucher les CSE du Nord de la France.

Côté numérique, le webinar organisé le 11 mars a permis de toucher 40 nouveaux CSE lors d'une conférence présentant l'offre diversifiée de la Seine-Saint-Denis. Enfin Seine-Saint-Denis Tourisme a profité de l'actualité de l'ouverture de l'Hôtel de la Marine, géré par le CMN dans le centre de Paris, pour organiser un workshop le 23 novembre dans la cour centrale du bâtiment, et inviter près de 60 CSE à rencontrer nos grands sites de culture et de patrimoine.

Pour porter cette offre, une carte touristique a été conçue éliminant les frontières avec Paris et mettant nos grands sites au même niveau que les incontournables parisiens. Pour la cible internationale, un workshop organisé par le CRT Paris Île-de-France le 6 octobre a engendré des prises de contact avec une nouvelle cible, celle des tours opérateurs scandinaves. Le City Fair, le 8 juin, à destination des TO européens, s'est tenu en distanciel et a généré des échanges avec 25 Tour operators influents.

## **10/ Une communication numérique toujours affectée**

La communication numérique n'a pas marqué un net recul en 2021 comme cela avait été le cas en 2020. La fréquentation du site Web tourisme93.com n'a augmenté que de 8% (1,7 millions sessions en 2021 contre 1,5 millions en 2020) dans un contexte sanitaire toujours compliqué. Un trafic toujours très en retrait par rapport à une année pleine comme 2019 (-49% de pages vues).

Le trafic du site anglais uk.tourisme93.com remonte (+27% sessions) par rapport à 2020 mais reste sous la barre des 100 000 sessions (91 000, soit -59% par rapport à l'année référence). Une version en langue espagnole sera mise en ligne en 2022.

Sur les réseaux sociaux, la barre des 8.000 abonnés été franchie sur le Facebook Seine-Saint-Denis Tourisme, auxquels on peut ajouter les 6.300 abonnés de la page de l'Été du Canal. Le nombre d'abonnés Twitter est de 4.300 et un compte Instagram est ouvert depuis 2018 qui compte plus de 3.000 abonnés. Le compte LinkedIn a dépassé les 800 abonnés. A l'origine réservé au tourisme d'affaires, ce compte s'ouvre progressivement aux informations, rencontres et événements professionnels en lien étroit avec les activités proposées par Seine-Saint-Denis Tourisme.

De son côté, la plateforme exploreparis.com a vu son trafic progresser en 2021 (+38% sessions par rapport à 2020). Avec pour moteurs l'Été du Canal, les Journées européennes du patrimoine

et l'offre foisonnante des visites physiques et virtuelles, le trafic de la boutique passe pour la première fois la barre du million de sessions (+ 17% par rapport à 2020). Le trafic sur la partie anglaise de la boutique Explore Paris reste hélas marginal car l'offre de visites guidées proposées en langue anglaise est quasiment inexistante. Des tours privés aux touristes anglophones devraient être proposés sur Explore Paris en 2022.

En résumé, en dépit d'une année une nouvelle fois marquée par de fortes restrictions dans les secteurs du tourisme et des loisirs, l'année 2021 renoue avec des résultats comparables à ceux de 2019, tant en termes de volume d'activité que de publics touchés. On peut y voir une capacité résiliente particulière du modèle de développement touristique que nous portons, du fait de sa faible exposition aux variations du nombre des arrivées internationales, mais aussi de notre capacité à être au plus près des acteurs locaux pour les accompagner dans l'adaptation de leurs actions au contexte instable.

C'est aussi le résultat d'une meilleure prise en compte par les grands acteurs institutionnels du tourisme francilien de la place qu'il convient de réserver aux habitants de nos territoires dans la construction d'une offre touristique, et des outils qu'ils ont été amenés à développer dans ce domaine.

Il conviendra de rester vigilant pour qu'à l'approche de grands événements internationaux comme la Coupe du monde de Rugby en 2023 ou des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, et avec le retour des publics internationaux, nous demeurions, avec nos partenaires, actifs et inventifs pour transformer le modèle d'attractivité de la destination Paris, et que l'offre originale que nous déployons avec #ExploreParis soit mieux portée à la connaissance des touristes français et étrangers.

### **Discussion :**

**M. D'ANJOU** se félicite de la part prise par le pass culture dans le développement de l'activité commerciale de l'association. Il rappelle qu'un dispositif analogue sera proposé pour les classes et qu'il pourrait profiter à l'activité Groupes.

**M. AUGER** confirme la participation du CDRP-93 dans l'organisation de la Journée olympique du 26 juin 2022, mais souligne la multitude de manifestations dans lesquelles le CDRP est engagé au cours du mois de juin (parmi lesquelles la Grande aventure de Cap sur la Marne), et de la difficulté de mobiliser les clubs et les bénévoles en s'y prenant trop tard.

**Le Conseil d'administration APPROUVE ce bilan et ces perspectives qui seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.**

#### **IV - AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**

**M. CHAUMILLON** expose qu'au moment-même où se déroule la réunion du Conseil d'administration, les instances du Conseil régional d'Île-de-France sont en train de délibérer sur le schéma régional du tourisme et des loisirs 2022-2028.

Notre association- qui avait fortement mobilisé les acteurs du territoire dans des ateliers de concertation en amont, a été saisie d'un projet pour lequel, sans avoir disposé des délais nécessaires pour consulter le Conseil d'administration, nous avons décidé d'émettre une réponse commune et conjointe avec le Département de la Seine-Saint-Denis.

Dans cet avis que nous avons communiqué le 9 mai dernier (voir courrier en annexe), nous soulignons notamment que :

- ✓ La gestion du fonds régional pour le tourisme a été marquée ces dernières années par un net déséquilibre, notamment au détriment de la petite couronne et du département de la Seine-Saint-Denis. Nous demandons notamment que la subvention régionale à l'Été du Canal soit stabilisée et consolidée à l'avenir sur la base des subventions annuelles précédentes.
- ✓ Nous y demandons que le nombre des visiteurs, leurs flux, le prix moyen de leurs nuitées, le volume de leurs dépenses ne soient pas les seuls indicateurs guidant l'action publique. Nous demandons ainsi une vision plus soutenable de l'accueil touristique, dans laquelle le partage, la qualité des relations humaines, la richesse et la variété des découvertes, la résilience des infrastructures, la mobilisation des habitants et la profondeur des expériences vécues, deviennent des priorités à part entière.
- ✓ Nous y demandons aussi à ce que le schéma régional s'inscrive, plus activement dans l'ambition de faire évoluer en profondeur le modèle d'attractivité de la destination, de façon à évoluer vers un tourisme qui mêle davantage touristes et habitants, qui s'ouvre davantage à la jeunesse des pays voisins, mais aussi aux tiers lieux, aux friches culturelles, aux expérimentations agricoles et sociales, aux cultures urbaines, aux transformations de la ville, etc.
- ✓ Nous y rappelons que, dans le cadre d'une compétence tourisme partagée, l'échelon départemental s'affirme comme particulièrement pertinent pour penser le développement : il s'agit d'aller au-devant des acteurs, de les accompagner à construire leur projet en les mettant en relation avec d'autres partenaires. Les ADT doivent ainsi pouvoir être soutenues, dans leur fonctionnement, et ce pourrait être l'objet de contrats régionaux de destination.
- ✓ Nous nous y félicitons que les Franciliens se voient, enfin, considérés comme les « premiers touristes de la destination », avec à la clé le rattachement du CRT au Contrat de destination Explore Paris la Ville augmentée. Le « nouvel équilibre stratégique » vers lequel le projet de schéma régional annonce vouloir tendre en matière de clientèles touristiques nécessitera un effort particulier de soutien à la plateforme #ExploreParis, notamment pour l'aider à s'ouvrir mieux à la clientèle internationale ; pour aider ses principaux acteurs à proposer des produits dans des langues étrangères et à rencontrer ce public étranger, afin que cette offre, en perpétuel renouvellement, s'installe dans le paysage touristique proposé à tous.
- ✓ Nous y réaffirmons notre extrême vigilance sur les actions et réalisations concrètes dans le domaine du tourisme soutenable, alors que le dernier rapport du GIEC a rappelé que nous avons trois ans pour agir.

- ✓ Nous y sollicitons notamment un effort accru dans l'essor du tourisme fluvial et fluvestre : soutien reconduit à l'Eté du canal, aux actions de Cap sur la Marne, aux opérations de type « larguez les amarres », ou encore au verdissement de la motorisation du Pierre-Simon Girard, bateau que le Département a finalement décidé d'acquérir.
- ✓ Enfin, à l'aube de l'accueil par Paris de grands événements internationaux, nous demandons à ce que la région accompagne nos efforts et ceux du Contrat de destination en promouvant une nouvelle image de Paris et en faisant évoluer le modèle d'attractivité de la destination.

**Le Conseil d'Administration PREND ACTE de cet avis conjoint.**

#### **IV – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**

**Mme PERROT**, trésorière, expose :

Il revient au Conseil d'administration d'arrêter les comptes de l'exercice 2021 avant qu'ils ne soient soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

L'exercice 2020 avait produit d'importantes difficultés en termes de pilotage financier du fait de la crise sanitaire et de son lot d'incertitudes quant à nos activités commerciales et la tenue de notre programmation, notamment dans le cadre de notre événement estival *L'Eté du Canal*. A contrario, l'année 2021 a pu être pilotée avec davantage de visibilité et d'anticipation. Il en résulte que les aides économiques de l'Etat nous ont permis de compenser un déficit de 80.000€ tout en affichant un résultat positif de 83.160€.

Cette situation ne doit pas occulter que nous nous trouvons dans une situation de déséquilibre désormais structurel, stabilisé autour d'environ 80.000€. Cette situation est directement liée à la baisse du financement du Département durant les années 2016-2021, ainsi qu'à un effet de seuil pour les contributions partenariales, observé depuis 2019. Les baisses de charges qui ont pu être consenties et mises en œuvre jusqu'à présent ont atteint un maximum.

La recherche de mécénat, conçue pour compenser une partie de la baisse des financements publics, se heurte de façon répétée au caractère conjoncturel – et donc instable – des partenariats et les efforts considérables déployés pour y agréger de nouveaux sponsors ou mécènes ne parviennent à aboutir – au mieux – qu'à une compensation des pertes.

Nous avons pu, jusqu'à présent, procéder à des recrutements sur les postes libérés – à l'exception d'un poste au développement qui continue à faire défaut – notamment du fait des aides de l'Etat qui ont contribué à un redressement de nos fonds propres – mais il se pourrait qu'à l'occasion de nouveaux départs, à compter de 2024, nous nous trouvions empêchés de recruter sur des postes laissés vacants.

La stabilisation de la subvention départementale en 2022, que nous espérons durable, ajoutée à la reconstitution de nos fonds propres, devrait nous permettre pour 2022 de retrouver et de poursuivre une activité normale.

Le tableau (voir annexe) présente une synthèse des comptes 2021 en regard du budget prévisionnel de l'exercice 2021 et du réalisé 2020.

## 1 – Les charges

**Les charges de personnel** sont inférieures de 160.000€ à la prévision, du fait de l'exonération et de l'aide au paiement des charges sociales dans le cadre de la crise sanitaire (- 167.000€).

En revanche la taxe sur les salaires a augmenté de 20.000€ par rapport aux prévisions du fait de la sous-évaluation de la quote-part de l'activité assujettie à cette taxe en lien avec la forte baisse de l'activité commerciale en N-1. En effet, cette taxe concerne les activités non assujetties aux impôts commerciaux.

**Les charges de structure** diminuent de 10.000€ par rapport au prévisionnel grâce aux économies réalisées sur le poste « Mission – Réception ». La crise sanitaire perdurant, nous avons anticipé la possible nécessité d'avoir à louer une salle pour la tenue de notre Assemblée générale, comme nous l'avons fait en 2020. Finalement, nous avons pu renouer avec la location à titre gracieux.

**Les charges de promotion et communication** sont inférieures de 26.000€. La non-réalisation de salons professionnels comme *Tendance Mice*, d'une part, et l'annulation de salons professionnels notamment en Europe.

Hors activité commerciale et actions de développement touristique, les charges s'élèvent donc à 1.360.900€ et sont inférieures de près de 200.000€ aux prévisions budgétaires du fait principalement de l'exonération de charges sociales.

## 2 – Les produits

Pour ce qui est des produits, **la subvention du Conseil départemental** est au niveau prévu, en baisse de 37.500€ par rapport à 2020 (baisse annoncée de 3% de la subvention, ainsi que l'arrêt du versement des cotisations des représentants du Conseil départemental au sein de nos instances), mais s'est vue abondée d'un financement exceptionnel de 35.000€ pour notre contribution au *Bel Eté Solidaire et Olympique*.

**Les subventions des autres grandes collectivités et territoires**, avec 186.000€, sont inférieures de 9.000€ à la prévision, suite à la non réalisation de l'augmentation de la contribution de la Ville de Paris que nous attendions au titre du bicentenaire du canal Saint-Denis, mais compensé de moitié par le maintien de la subvention d'Est Ensemble à son niveau de l'année précédente.

**Les contributions des autres partenaires, principalement sponsors et mécènes privés**, sont en dessous de la prévision pour 44.000€. Ce qui est tout de même un bon résultat en comparaison des chiffres de 2020 et de 2019, respectivement +80.000€ et -30.000€. On côtoie donc de nouveau les objectifs d'une année hors crise sanitaire, et voyons nettement l'impact de cette dernière sur la levée de fond de 2020.

**Les produits divers** sont inférieurs de 64.000€ à la prévision, ce qui s'explique par l'anticipation du déclenchement du Fonds de soutien aux entreprises qui avait été budgété pour 50.000€ mais qui finalement n'a pas été activé du fait de la bonne reprise économique de nos activités commerciales envers les groupes et les individuels.

Par ailleurs, nous n'avons pas repris le fonds dédié de 12.500€ provisionné en 2020 suite au report de la Grande Randonnée du Parc des Hauteurs qui finalement a été financé. La réaffectation de ce fonds dédiés est à l'heure actuelle en cours de discussion avec le bailleur Est Ensemble.

**Les produits liés aux actions de promotion et de communication** sont inférieurs de 16.000€ à la prévision principalement du fait de la timide reprise de la commercialisation du réseau France Brochures Système notamment lié au manque d'anticipation des structures culturelles dans leur communication programmatique et ce en lien avec les incertitudes quant aux conditions de réouvertures de ces lieux.

Hors activité commerciale, les produits s'élèvent à 1.662.000€ et sont inférieurs à la prévision de 141.000€.

### **3 – Charges et produits de l'activité de commercialisation et de développement touristique**

Le coût des **activités gratuites de L'Été du canal** correspond en volume au prévisionnel, en revanche la non exploitation du Parc de la Bergère en base de loisirs nous a amené à augmenter le nombre de concerts flottants en lien avec la forte demande des acteurs culturels.

Enfin, la part liée au champs social a été augmentée de 8.000€ par rapport au prévisionnel dont 3.000€ ont été compensés par des recettes directes et un meilleur résultat d'exploitation des navettes et des croisières.

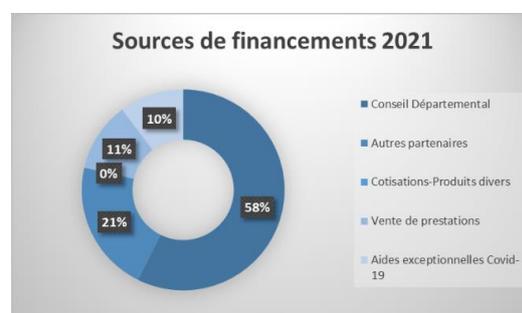
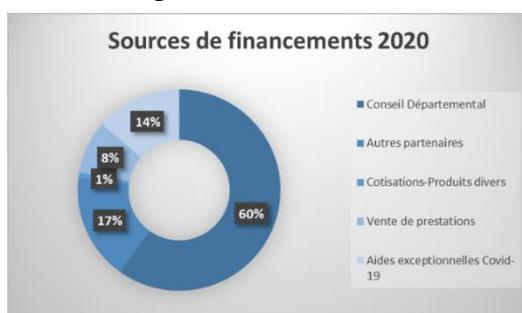
La production et la vente des **activités destinées au public individuel** sont supérieures aux prévisions – que nous avons minimisées du fait des incertitudes sur la reprise de l'activité, et du transfert d'exploitation au Groupement d'intérêts économiques Explore Paris. Finalement, l'activité a été supérieure aux prévisions, mais une part de ce résultat est en trompe l'œil car résulte de l'intégration pour 15.000€ de produits exceptionnels liés à la reprise en produit des bons d'achats expirés de l'année 2021, qui sont à un niveau exceptionnellement haut du fait des nombreuses annulations de 2020 liées au contexte sanitaire.

Il est à noter que 10.000€ ont été refacturés au GIE Explore Paris, qui représentent 5.000€ de frais comptabilisés dans nos frais généraux et 5.000€ de charges d'activité.

Les **activités destinées aux groupes** augmentent en volume par rapport à 2020 (+25%), mais restent encore bien en deçà de l'activité post covid (-60%).

Les commissions sur les réservations hôtelières et la publicité en ligne sont inférieures de 6.000€ à la prévision liée à un arrêt en cours d'année de la régie publicitaire sur notre site internet [www.tourisme93.com](http://www.tourisme93.com) car les publicités proposées par la régie Google Adds n'étaient pas appropriées à notre ligne éditoriale. Une solution alternative est en cours de prospection.

Les graphiques ci-dessous font apparaître que les équilibres restent proches de ceux de 2020. Cependant la part des Aides exceptionnelles Covid-19 reculent au profit des Autres partenaires et des Vente de prestations.



**Mme DELLAC** informe les membres du Conseil d'administration que la nouvelle convention triennale liant le Département de la Seine-Saint-Denis à son agence de développement touristique serait examinée par l'instance délibérative départementale le 30 juin 2022. Elle se réjouit du fait qu'il n'y soit plus inscrit une baisse récurrente de la subvention annuelle de fonctionnement à Seine-Saint-Denis Tourisme, et explique cette évolution par la bouffée d'oxygène économique qu'a constitué le dispositif accompagnant la renationalisation du RSA expérimentée dans le Département depuis 2022.

**Mme PERROT** partage cette satisfaction tout en rappelant qu'avec la montée de la charge de travail liée à l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, l'incapacité de l'association à pouvoir procéder à des renforcements de l'équipe reste facteur de risques.

**M. PARISOT** précise, qu'outre la subvention annuelle de fonctionnement, plusieurs subventions de projets sont également apportées à l'association (au titre du Bel été solidaire et olympique, d'(En)Quête de patrimoine, Résidences In Situ, organisation de la Journée olympique en Seine-Saint-Denis...).

**M. MEIER** précise que ces subventions additionnelles sont une bonne nouvelle en ce qu'elles traduisent une relation de confiance consolidée du Département à l'égard de Seine-Saint-Denis Tourisme, mais qu'elles apportent peu de moyens en termes de structure et ne permettent de déboucher sur les recrutements qui seraient nécessaires.

**Mme LAUFER** remercie l'équipe de l'association pour sa collaboration dans l'examen des comptes, et indique que son étude procédera à l'instruction des comptes une fois qu'ils auront été arrêtés par le CA, mais qu'à ce stade une certification sans réserve devrait pouvoir être émise.

**Après délibération, le Conseil d'administration ARRETE les comptes de l'exercice 2021 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.**

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

**M. PARISOT** informe le Conseil d'administration que, pour faire suite aux échanges sur ce sujet lors de la réunion du 2 décembre dernier, le Département avait décidé de procéder à l'achat du bateau Pierre-Simon Girard, dans la perspective d'une mise en chantier rapide pour l'obtention d'une autorisation de naviguer à l'automne.

**Mme CHAUMILLON** se félicite de cette avancée concrète, indiquant qu'à sa connaissance c'est la première fois que le Département se porte acquéreur d'un bateau.

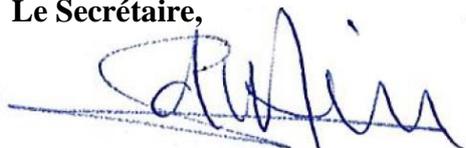
**M. GOMEZ** suggère que le bateau puisse être mis à la disposition d'acteurs privés, par exemple constituer une contrepartie à l'intention des mécènes ? Il rappelle que le tourisme d'affaires, constitue 50% environ du tourisme en France.

**Mme LEVÊQUE** évoque le tourisme à vélo et souhaite que soit repensée la répartition des certifications des points accueil vélo.

**M. STURN** réaffirme l'attachement de son organisme aux valeurs de l'olympisme et indique que le CDOS se bat pour qu'à l'occasion des prochains Jeux le territoire soit reconnu et soutenu à sa juste place.

**Mme CHAUMILLON** constate qu'il n'y a pas d'autres sujets soulevés et **LEVE** la séance.

**Le Secrétaire,**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sébastien D'ANJOU', written over a horizontal line.

**Sébastien D'ANJOU**

## ANNEXE 1

### **AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**

Pantin, le 6 mai 2022

Madame la Présidente,

Par courrier reçu le 21 mars 2022, vous avez sollicité les avis de Seine-Saint-Denis Tourisme d'une part, et du Département de la Seine-Saint-Denis d'autre part, sur le projet de « *Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs d'Île-de-France 2022-2028* », dont vous nous adressez copie.

Vous voudrez bien trouver dans la présente les éléments de réflexion conjoints que nous inspire votre proposition, éléments qui constituent l'avis demandé sans toutefois avoir pu être soumis à la délibération de nos instances respectives, faute de temps.

**Concernant le bilan de la stratégie régionale 2017-2022** : La mise en œuvre du fonds régional pour le tourisme a pu bénéficier à quelques projets notables en Seine-Saint-Denis, notamment sur l'EPT Plaine Commune, mais aussi pour la modernisation du Musée de l'Air et de l'Espace Le Bourget, ainsi que pour la valorisation du tourisme fluvial et fluvestre par le soutien à la manifestation *L'Été du Canal*. Nous constatons toutefois avec vous que la répartition des aides apportées par ce fonds a été marquée par un net déséquilibre, notamment au détriment de la petite couronne et du département de la Seine-Saint-Denis. Pour la période qui s'ouvre, Il nous semble que des commissions pluralistes d'évaluation et l'établissement de critères de répartition tenant compte de la situation économique des territoires sont indispensables.

Ainsi, le montant de la subvention régionale à la manifestation *L'Été du Canal*, vitrine innovante du développement touristique de la Seine-Saint-Denis, fédérant plusieurs centaines d'acteurs de notre territoire, doit être stabilisée et consolidée à l'avenir sur la base des subventions annuelles précédentes.

**Concernant l'analyse de « la destination Paris Île-de-France, première destination mondiale ? »** :

Au-delà de la concurrence avec les autres capitales et destinations majeures, les critères d'appréciation de la destination doivent également se fonder sur des indicateurs de qualité et de soutenabilité de l'accueil touristique. Le nombre des visiteurs, leurs flux, le prix moyen de leurs nuitées, l'éloignement des clientèles, le volume des dépenses ne doivent pas être les seuls indicateurs guidant l'action publique. Nous devons avancer vers une vision plus soutenable de l'accueil touristique, dans laquelle le partage, la qualité des relations humaines, la richesse et la variété des découvertes, la résilience des infrastructures, la mobilisation des habitants et la profondeur des expériences vécues, deviennent des priorités à part entière.

La notoriété du Paris « classique et intemporel » et des hauts lieux touristiques franciliens reste la pierre angulaire de l'attractivité internationale, et la qualité et la sécurisation de la destination francilienne doivent être renforcées. Mais la qualité de l'accueil passera également par des efforts accrus des pouvoirs publics pour éviter les phénomènes qui pèsent sur l'équilibre et la coexistence entre habitants et touristes, comme la surconcentration touristique sur les sites à forte notoriété, la substitution de l'habitat saisonnier à l'habitat résidentiel ou la saturation des infrastructures et moyens de transports.

Nous souhaitons ainsi que le schéma régional de développement touristique et des loisirs s'inscrive, plus activement qu'il ne l'est proposé dans le présent projet, dans l'ambition de faire évoluer en profondeur le modèle d'attractivité de la destination, de façon à évoluer progressivement vers un tourisme qui mêle davantage touristes et habitants, qui s'ouvre davantage à la jeunesse des pays voisins – d'Europe et des pays méditerranéens – dans une logique de connaissance et d'amitié réciproques ; qui porte un récit où toute l'histoire de la métropole trouve sa place, y compris son histoire industrielle, son histoire populaire, son histoire mémorielle, son histoire cosmopolite ; un tourisme qui fasse toute sa place aux tiers lieux, aux friches culturelles, aux expérimentations agricoles et sociales, aux cultures urbaines, aux transformations de la ville, etc. Les succès constants, spectaculaires des visites et balades proposées par #ExploreParis ces quatre dernières années démontrent le potentiel de telles approches.

Nous avons eu à cœur de contribuer à mobiliser les acteurs du tourisme de la Seine-Saint-Denis en mobilisant plus de 180 d'entre eux, le 4 février 2021, dans la perspective d'exprimer des attentes à l'égard de ce nouveau schéma régional. Ces acteurs et nous-mêmes avons investi beaucoup d'espoir et de bonne volonté dans ce processus de co-construction, qui n'a pas pu aller à son terme en raison de l'annulation d'une seconde réunion initialement prévue, ce que nous déplorons.

**Concernant l'axe 1 : accompagner la relance et la transformation de l'économie touristique régionale**, nous prenons note des dispositions annoncées en soutien aux professionnels, au secteur du tourisme d'affaires, des priorités accordées au numérique et à la sécurité, et de la place réservée à la formation et aux compétences.

En matière de soutien à l'investissement et à l'action foncières, nous nous félicitons du rôle que serait amené à jouer, avec l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, la Foncière Île-de-France Tourisme et Territoires, que nous ne manquerons pas d'orienter vers des projets de notre territoire qui correspondraient à ses critères d'action. Le Département de la Seine-Saint-Denis sera lui-même, au cours de la période de référence, en demande d'appui en investissement. Dès cette première année d'exercice, la modernisation d'un bateau à passagers que nous sommes en train d'acquérir – le Pierre-Simon Girard - destiné à faire vivre une liaison fluviale de passagers entre Paris et le Parc départemental de la Poudrerie, nécessitera des travaux notamment pour en faire évoluer la motorisation et effectuer l'isolation thermique de sa cabine, pour lesquels nous ne manquerons pas de faire appel à la Région.

Lorsqu'est évoqué la question du soutien au territoire, le projet de schéma régional pointe à juste titre le rôle crucial de l'ingénierie au service du développement local. Ce point est très important, et il est aujourd'hui manifeste que, dans le cadre d'une compétence tourisme partagée, il est celui qui a le plus besoin de l'échelon départemental, lequel s'affirme comme particulièrement pertinent pour penser le développement : il s'agit d'aller au-devant des acteurs, de les accompagner à construire leur projet en les mettant en relation avec d'autres partenaires. Si les Contrats régionaux de destination doivent avoir un sens et une utilité, ce n'est qu'à la condition qu'ils se voient dotés en moyens financiers permettant aux structures signataires de créer de l'emploi. C'est particulièrement vrai des agences départementales de développement touristiques qui pourraient ainsi, grâce à des subventions de fonctionnement de la Région, étoffer leurs équipes de développement.

**Concernant l'axe 2 : Enrichir le positionnement de la destination Paris – Île-de-France**, nous nous félicitons que les Franciliens se voient, enfin, considérés comme les « premiers touristes de la destination ». A la faveur de la crise sanitaire et de la défaillance des arrivées internationales, la question de la résilience de notre modèle touristique régional se voit ainsi posée dans des termes plus clairs : il s'agit d'une part de permettre aux acteurs touristiques

d'être moins dépendants de telle ou telle clientèle, donc moins vulnérables aux crises, en sachant s'adresser aussi bien aux visiteurs – proches ou lointains – qu'aux habitants, aux familles, aux jeunes ; et d'un même mouvement, de permettre aux publics de se croiser et de partager des expériences communes.

Dans le cadre du Contrat de destination « Paris, la Ville augmentée », les institutions touristiques publiques de la petite couronne parisienne, ont su, au cours de ces dernières années, sous la bannière #ExploreParis et au moyen de sa plateforme de commercialisation, développer et promouvoir une offre de tourisme alternative qui répond à ces enjeux.

La manière dont cette activité et cette offre ont réussi à traverser la crise sanitaire, en connaissant, dès l'année 2021, une croissance remarquable par rapport aux années 2018 et 2019 déjà en forte croissance, témoigne de la pertinence de cette approche.

Que le CRT Paris Île-de-France vienne de se rallier, pour la version 2022-2024, à ce contrat désormais appelé « #ExploreParis, la ville augmentée » est prometteur quant au soutien qui est attendu de l'organisme régional aux activités du contrat de destination.

Le « nouvel équilibre stratégique » vers lequel le projet de schéma régional annonce vouloir tendre en matière de clientèles touristiques nécessitera un effort particulier de soutien à la plateforme #ExploreParis, notamment pour l'aider à s'ouvrir mieux à la clientèle internationale ; pour aider ses principaux acteurs à proposer des produits dans des langues étrangères et à rencontrer ce public étranger, afin que cette offre, en perpétuel renouvellement, s'installe dans le paysage touristique proposé à tous.

De ce point de vue, si les « trésors méconnus de proximité » doivent être valorisés, il conviendra également de tenir compte de l'évolution de la demande et des pratiques, de la curiosité à l'égard des modes de vie, des lieux insolites, des « perles » cachées dans les quartiers périphériques ; du goût pour accéder aux coulisses de la ville ; des envies de partager des moments du quotidien, de vivre des expériences dans le calme des grands espaces ou la chaleur humaine des fêtes populaires, etc.

Nous nous félicitons du choix stratégique de « conquérir de nouvelles clientèles » à partir de cette approche, et de sa capacité à embrasser les repeaters venus des pays d'Europe – où nous souhaiterions inclure ceux des pays de la Méditerranée, notamment parce qu'ils ont souvent des attaches familiales en France et en Ile-de-France qui les conduisent à revenir fréquemment – et les Français et Franciliens qui sont à la recherche de loisirs analogues.

Le projet de schéma régional affirme vouloir ainsi s'ouvrir à de nouvelles thématiques, que nous partageons et qui sont déjà largement présentes dans la plateforme #ExploreParis, qui en propose, pour la zone urbaine dense de notre région, la plus large offre disponible.

Le tourisme des savoir-faire est dans l'ADN de notre agence de développement touristique depuis 20 ans.

L'offre nature y est extrêmement développée, non seulement de par la grande qualité paysagère des grands parcs urbains départementaux, et la programmation saisonnière sportive et culturelle qui y est déployée, mais aussi avec les nombreux sites d'agriculture urbaine ou d'expérimentation agricole qui s'y trouvent.

Les tiers-lieux constituent également sur un territoire tel que le nôtre les témoins de dynamiques culturelles exceptionnelles. Qu'il s'agisse de friches industrielles en reconversion, d'occupations transitoires accueillant des artistes en résidence, de lieux alternatifs à vocation pérenne... Ils sont un creuset des cultures urbaines et constituent des éléments forts de cette nouvelle attractivité à construire, où les publics peuvent se croiser et se rencontrer.

**Concernant l'axe 3 : engager la transition écologique de la destination Paris Île-de-France**, si nous partageons l'essentiel des axes proposés, nous tenons ici à réaffirmer notre extrême vigilance sur les actions et réalisations concrètes dans ce domaine, alors que le dernier rapport du GIEC a rappelé que nous avons trois ans pour agir.

De ce point de vue, il nous paraît illusoire de vouloir contribuer à la bifurcation vers un modèle soutenable de tourisme sans remettre en question le dogme du toujours plus en matière de visitorat, et en particulier la quête de croissance infinie des clientèles lointaines et fortunées.

Pour ce qui concerne l'accès à la destination, la place du rail doit être restaurée comme prioritaire, notamment pour toutes les provenances françaises et européennes, et l'intermodalité maritime-ferroviaire pour les arrivées méditerranéennes. Pour les traversées intercontinentales, il faut rapidement mettre en place des mécanismes qui substituent à la logique du nombre de séjours celle de l'allongement de la durée des séjours.

En matière de mobilités internes à la destination, évidemment les transports en commun et les mobilités actives doivent être privilégiées, au moyen de politiques tarifaires adaptées, et d'un travail important de signalisation touristique dans les gares et les rames des opérateurs d'Île-de-France Mobilité, et le long des pistes cyclables. Nous tenons sur ce point à vous dire la volonté qui est la nôtre de contribuer à la concrétisation rapide du projet de liaison fluviale de passagers sur le canal de l'Ourcq porté par IDFM.

L'essor du tourisme fluvial et fluvestre nous paraît d'ailleurs correspondre aux impératifs d'un tourisme plus soutenable. Notre organisme, avec la manifestation estivale *L'Été du Canal*, apporte une contribution essentielle à cette ambition, valorisant la voie fluviale comme une artère privilégiée de la découverte d'un territoire. La Région l'a soutenue ces trois dernières années et nous demeurons extrêmement vigilantes pour que ce soutien soit consolidé et stabilisé dans le cadre de la priorité affichée par ce projet de schéma régional.

Au-delà de cette manifestation phare et populaire, nous contribuons à l'essor du fluvial, avec nos partenaires métropolitains, au moyen d'autres actions prenant place dans le cadre coopératif « *Cap sur la Marne* » (avec Val-de-Marne Tourisme et Loisirs et deux offices de tourisme situés en Seine-et-Marne) ; et en œuvrant à l'émergence de nouveaux produits touristiques de croisières métropolitaines (« *Larguez les amarres* », chaque mercredi de l'été 2022, dans le cadre du festival #ExploreParis).

Dans le cadre de la politique d'encouragement au verdissement de la motorisation de la flotte fluviale francilienne, nous comptons sur la Région pour nous aider à faire évoluer la configuration du Pierre-Simon Girard, que le Département est en voie d'acquérir, afin de restaurer la liaison sur la petite section du canal de l'Ourcq.

**Concernant l'axe 4 : tirer le meilleur parti de l'accueil des grands événements (culturels, sportifs, d'affaires...),** nous souhaitons affirmer plusieurs priorités, d'autant que notre territoire de compétence accueillera au cours des prochaines années les épreuves phares des deux grandes compétitions que seront la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 :

- Il s'agit d'abord de faire évoluer en amont des grands événements, les valeurs que l'organisme hôte souhaite mettre en avant en assurant le portage de cette organisation : accueillir à Paris une compétition internationale ou un Congrès d'affaire doit signifier la garantie que l'organisation en sera soutenable, que les prestations y seront éthiques, que la restauration y sera locale et responsable, que la génération de déchets y sera minimisée et le réemploi maximisé, etc. Les Assises pour un tourisme durable organisées par la Ville de Paris en 2021 ont généré des préconisations qui doivent devenir la règle. Et l'accompagnement d'un opérateur qui souhaite porter la candidature de son événement à Paris doit être conditionnée à des engagements à les respecter précis et documentés. La Seine-Saint-Denis, qui dispose d'équipements sportifs et d'infrastructures d'accueil adaptés à ce type de grands événements a commencé et continuera à travailler en complémentarité avec la Ville de Paris dans cette direction ;

- Une autre dimension porte sur l’imagerie de la destination qui sera véhiculée à l’occasion de ces événements. La vision proposée devra sublimer le Paris éternel et immuable, du Louvre à Versailles, de la Tour Eiffel aux Champs-Élysées, en l’associant pleinement à la modernité, au mouvement, à l’énergie et à la créativité de l’ensemble de la société francilienne, et en particulier de sa jeunesse. Ces grands événements doivent donner à voir tout ce qui constitue aujourd’hui la culture francilienne dans son acception la plus large, le patrimoine et le potentiel de créativité de l’ensemble de la population francilienne, ainsi que la diversité et la capacité d’innovation des différents territoires.
- Enfin, sujet essentiel et directement lié aux questions d’image, nous serons très attentives aux retombées économiques liées à l’accueil des grands événements. Ceux-ci devront bénéficier à la population séquanodionisienne, créer des emplois et s’inscrire dans cette vision d’échange et de partage que nous avons déjà évoquée. Ces événements seront également des séquences qui devront contribuer à rénover l’image de notre territoire, à illustrer son dynamisme et renforcer son attractivité auprès des acteurs et investisseurs économiques. Cela passera là aussi par des projets qui associeront d’une manière positive la population de nos villes et nous sommes à cet égard pleinement disposées à travailler en amont avec les organisateurs, puissances invitantes et collectivités partenaires pour contribuer à la réussite de ces événements et agir autour des priorités que nous vous proposons.

Attentives à l’accueil que vous voudrez bien réserver à ces propositions, nous vous prions d’agréer, Madame la Présidente, l’expression de nos sentiments respectueux.

**Tessa Chaumillon**

A blue ink signature of Tessa Chaumillon, written in a cursive style.

Présidente de Seine-Saint-Denis Tourisme  
Conseillère départementale

**Dominique Dellac**

A black ink signature of Dominique Dellac, written in a cursive style.

Vice-présidente du Département  
de la Seine-Saint-Denis

## ANNEXE 2

### Compte de résultat 2021

*Soumis pour l'arrêté des comptes au Conseil d'administration du 19 mai 2022*

	REALISE 2020	BUDGET 2021	REALISE 2021
<b>CHARGES</b>	<b>1 625 917</b>	<b>1 944 055</b>	<b>1 783 516</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1 024 127</b>	<b>1 288 355</b>	<b>1 127 926</b>
Salaires	764 998	855 890	849 072
Charges	162 833	332 880	159 275
Taxe sur les salaires	37 281	42 570	63 647
Autres charges et formation	59 014	57 015	55 933
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>116 237</b>	<b>112 330</b>	<b>102 873</b>
Loyers et charges	18 551	18 500	19 200
Assurances	3 046	3 050	2 483
Télécommunications	11 415	13 625	13 917
Frais postaux	147	750	812
Energie	7 592	8 500	8 566
Mission réception	16 899	12 000	4 717
Maintenance	11 775	9 215	9 593
Informatique	6 666	5 500	6 086
Entretien et réparation	15 999	20 500	19 767
Honoraires	8 866	9 690	9 079
Documentation	1 686	1 500	1 919
Fournitures	8 480	4 500	1 275
Taxes diverses	5 114	5 000	5 460
<b>COTISATIONS - ADHESIONS</b>	<b>10 929</b>	<b>10 970</b>	<b>10 509</b>
Tourisme & Territoires	8 616	8 500	8 345
APST	1 740	1 820	1 551
Divers	573	650	613
<b>OBSERVATION ET ETUDES</b>	<b>10 400</b>	<b>10 400</b>	<b>10 400</b>
<b>CHARGES DIVERSES</b>	<b>43 803</b>	<b>7 000</b>	<b>4 963</b>
Charges financières et services bancaires	5 469	2 000	2 604
Charges exceptionnelles	25 834	5 000	2 359
Fonds dédiés	12 500	0	0
<b>PROMOTION ET COMMUNICATION</b>	<b>73 004</b>	<b>107 675</b>	<b>81 349</b>
Tourisme Affaires	1 950	13 365	3 130
Tourisme Agréments et loisirs	59 424	52 305	45 145
Promo EDC	11 630	42 005	33 074
<b>DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS</b>	<b>23 812</b>	<b>23 500</b>	<b>22 881</b>
<b>DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION</b>	<b>323 607</b>	<b>383 825</b>	<b>422 613</b>
Activités destinées aux groupes	70 201	70 550	97 130
Activités destinées aux individuels	129 289	85 875	136 237
<i>Croisières et autres EDC</i>		50 000	48 851
<i>Scènes flottantes EDC</i>		30 000	73 730
<i>ExploreParis achats prestations</i>		0	4 928
<i>Paris Face Cachée</i>		0	0
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>		1 000	2 388
<i>Autres</i>		4 875	6 340
Navettes fluviales Eté du canal	0	93 000	91 183
Activités gratuites	124 116	134 400	98 064
<i>Loisirs nautiques et événements gratuits</i>		47 400	41 220
<i>Contributions villes EDC</i>		0	0
<i>Ports de loisirs EDC</i>		35 500	0
<i>De Visu/En(quête) de Patrimoine</i>		18 000	16 117
<i>Grande Rando</i>		8 500	7 847
<i>Champs social / BESO</i>		25 000	32 880
<b>EXCEDENT</b>	<b>230 345</b>		<b>83 160</b>

	REALISE 2020	BUDGET 2021	REALISE 2021
<b>PRODUITS</b>	<b>1 856 262</b>	<b>1 944 055</b>	<b>1 866 675</b>
<b>SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	<b>1 259 491</b>	<b>1 192 055</b>	<b>1 187 131</b>
Fonctionnement	1 164 491	1 132 055	1 127 131
De Visu/En(quête) de Patrimoine	25 000	25 000	25 000
Bel Eté Solidaire	70 000	35 000	35 000
<b>AUTRES SUBVENTIONS</b>	<b>185 482</b>	<b>195 000</b>	<b>186 000</b>
Région Ile-de-France	48 482	50 000	50 000
Est Ensemble	56 000	45 000	56 000
Plaine Commune	30 000	30 000	30 000
Ville de Paris	49 000	69 000	49 000
Livry-Gargan	2 000	1 000	1 000
<b>AUTRES PARTENAIRES</b>	<b>173 500</b>	<b>297 000</b>	<b>253 000</b>
Structures publiques et mixtes	80 000	86 500	97 500
Entreprises	0	10 500	5 000
Promoteurs immobiliers	93 500	200 000	150 500
<i>Dont parrainage</i>			7 000
<i>Dont mécénat</i>			143 500
<b>COTISATIONS ADHERENTS</b>	<b>6 550</b>	<b>10 000</b>	<b>6 100</b>
<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>51 753</b>	<b>67 300</b>	<b>3 672</b>
Produits exceptionnels et financiers	49 361	50 000	3 022
Participation aux actions de formation	2 392	4 800	650
Reprise de fonds dédiés		12 500	0
<b>PROMOTION ET COMMUNICATION</b>	<b>27 153</b>	<b>41 950</b>	<b>26 043</b>
Affaires	1 250	9 200	7 000
Agréments et loisirs	25 903	32 750	19 043
<b>VENTE DE PRESTATIONS</b>	<b>152 334</b>	<b>140 750</b>	<b>204 729</b>
CA Groupes	82 335	85 000	111 203
CA Individuels	36 841	15 000	39 957
<i>CA Champs social / BESO</i>		0	3 067
<i>CA ExploreParis</i>		15 000	36 395
<i>CA Paris Face Cachée / Divers</i>		0	495
CA Eté du Canal - croisières	27 927	20 000	29 378
CA Eté du Canal - navettes	0	5 000	11 284
Affiliations	1 032	3 750	1 757
Revenus publicitaires	4 199	5 000	941
Refacturation GIE		7 000	10 210
<b>DEFICIT</b>			

#### Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

<b>ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>159 136</b>	<b>CA INDIVIDUELS</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>159 136</b>
--	----------	----------------	----------------	-----------------------	----------	----------------	----------------

#### BUDGET CONSOLIDE

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 625 917</b>	<b>2 094 055</b>	<b>2 025 811</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 856 262</b>	<b>2 094 055</b>	<b>2 025 811</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------------	------------------	------------------	------------------

# Compte de résultat 2021

Soumis pour l'arrêté des comptes au Conseil d'administration du 19 mai 2022

	2021		2021
<b>CHARGES</b>	<b>1 783 516</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>1 866 675</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1 127 926</b>	<b>SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	<b>1 187 131</b>
Salaires	849 072	Fonctionnement	1 127 131
Charges	159 275	De Visu/Enquête de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	63 647	Bel Eté Solidaire	35 000
Autres charges et formation	55 933		
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>102 873</b>	<b>AUTRES SUBVENTIONS</b>	<b>186 000</b>
Loyers et charges	19 200	Région Ile-de-France	50 000
Assurances	2 483	Est Ensemble	56 000
Télécommunications	13 917	Plaine Commune	30 000
Frais postaux	812	Ville de Paris	49 000
Energie	8 566	Livry-Gargan	1 000
Mission réception	4 717		
Maintenance	9 593	<b>AUTRES PARTENAIRES</b>	<b>253 000</b>
Informatique	6 086	Structures publiques et mixtes	97 500
Entretien et réparation	19 767	Entreprises	5 000
Honoraires	9 079	Promoteurs immobiliers	150 500
Documentation	1 919	<i>Dont parrainage</i>	7 000
Fournitures	1 275	<i>Dont mécénat</i>	143 500
Taxes diverses	5 460		
<b>COTISATIONS - ADHESIONS</b>	<b>10 509</b>	<b>COTISATIONS ADHERENTS</b>	<b>6 100</b>
Tourisme & Territoires	8 345		
APST	1 551		
Divers	613		
<b>OBSERVATION ET ETUDES</b>	<b>10 400</b>	<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>3 672</b>
<b>CHARGES DIVERSES</b>	<b>4 963</b>	Produits exceptionnels et financiers	3 022
Charges financières et services bancaires	2 604	Participation aux actions de formation	650
Charges exceptionnelles	2 359	Reprise de fonds dédiés	0
Fonds dédiés	0		
<b>PROMOTION ET COMMUNICATION</b>	<b>81 349</b>	<b>PROMOTION ET COMMUNICATION</b>	<b>26 043</b>
Tourisme Affaires	3 130	Affaires	7 000
Tourisme Agréments et loisirs	45 145	Agréments et loisirs	19 043
Promo EDC	33 074		
<b>DOTATION AUX AMMORTISSEMENTS</b>	<b>22 881</b>	<b>VENTE DE PRESTATIONS</b>	<b>204 729</b>
<b>DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION</b>	<b>422 613</b>	CA Groupes	111 203
Activités destinées aux groupes	97 130	CA Individuels	39 957
Activités destinées aux individuels	136 237	<i>CA Champs social / BESO</i>	3 067
<i>Croisières et autres EDC</i>	48 851	<i>CA ExploreParis</i>	36 395
<i>Scènes flottantes EDC</i>	73 730	<i>CA Paris Face Cachée / Divers</i>	495
<i>ExploreParis achats prestations</i>	4 928	CA Eté du Canal - croisières	29 378
<i>Paris Face Cachée</i>	0	CA Eté du Canal - navettes	11 284
<i>Marches + Croisières sur la Mame</i>	2 388	Affiliations	1 757
<i>Autres</i>	6 340	Revenus publicitaires	941
Navettes fluviales Eté du canal	91 183	Refacturation GIE	10 210
Activités gratuites	98 064		
<i>Loisirs nautiques et événements gratuits</i>	41 220		
<i>Contributions villes EDC</i>	0		
<i>Ports de loisirs EDC</i>	0		
<i>De Visu/Enquête de Patrimoine</i>	16 117		
<i>Grande Rando</i>	7 847		
<i>Champs social / BESO</i>	32 880		
<b>EXCEDENT</b>	<b>83 160</b>	<b>DEFICIT</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 866 675</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 866 675</b>
<b>Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme</b>			
<b>ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS</b>	<b>159 136</b>	<b>CA INDIVIDUELS</b>	<b>159 136</b>
<b>BUDGET CONSOLIDE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 025 811</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 025 811</b>